



HAL
open science

Deux tombes féminines, atypiques et privilégiées de la nécropole du Bas-Empire d’Arcis-sur-Aube (Champagne-Ardenne)

Cécile Paresys, Anne Ahü-Delor, Aurore Louis, Bérangère Fort, Ginette
Auxiette, Julian Wiethold

► To cite this version:

Cécile Paresys, Anne Ahü-Delor, Aurore Louis, Bérangère Fort, Ginette Auxiette, et al.. Deux tombes féminines, atypiques et privilégiées de la nécropole du Bas-Empire d’Arcis-sur-Aube (Champagne-Ardenne). *Revue archéologique de l’Est*, 2017, 66, pp.235-261. hal-01659079

HAL Id: hal-01659079

<https://inrap.hal.science/hal-01659079>

Submitted on 8 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T. 66 | 2017

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'EST



Société Archéologique de l'Est

DEUX TOMBES FÉMININES, ATYPIQUES ET PRIVILÉGIÉES, DE LA NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE D'ARCIS-SUR-AUBE (CHAMPAGNE-ARDENNE)

Cécile PARESYS¹, Anne AHÜ-DELOR², Aurore LOUIS³, Bérange FORT⁴, Ginette AUXIETTE⁵,
Julian WIETHOLD⁶, avec la coll. de Sylvie CULOT⁷, Simon LOISEAU⁷, Élisabeth VAUQUELIN⁷,
Michaël BRUNET⁸ et Hubert CABART †

Mots-clés *Nécropole, Bas-Empire, architecture funéraire, dépôts.*

Keywords *Necropolis, Late Roman Empire, funerary architecture, grave goods.*

Schlagwörter *Nekropole, Spätantike, Grabarchitektur, Grabbeigaben.*

Résumé *En 2002, une nécropole a été partiellement fouillée au sud de la commune d'Arcis-sur-Aube (Aube, Champagne-Ardenne). Cette opération a permis d'exhumer vingt-deux tombes datées entre la fin du III^e et le milieu du IV^e siècle. Malgré des pratiques de dépôt partagées par la plupart des défunts, deux tombes se distinguent. Ces deux fosses, aménagées avec un double coffrage, accueillent deux défunt(e)s qui possèdent des dépôts très similaires. La qualité des dépôts, leur disposition dans la fosse, ainsi que la proximité des creusements, signalent une volonté du groupe de mettre en exergue ces deux femmes. De plus, une particularité dentaire encourage à voir entre elles un possible apparentement.*

Abstract *In 2002, a necropolis to the south of the commune of Arcis-sur-Aube (Aube, Champagne-Ardenne) was excavated. Twenty-two tombs were exhumed and dated to between the end of the 3rd and middle of the 4th century. While most of the deceased were deposited in the same manner, two tombs differ from the others. These two pits, constructed a double coffering, contained two individuals with very similar grave goods. The quality of these objects, their arrangement in the pits, and the proximity of the pits to each other indicate that the group intended to highlight these two women. Moreover, a shared dental feature could indicate a kinship relationship between them.*

Zusammenfassung *2002 wurden im Süden der Gemeinde Arcis-sur-Aube (Departement Aube, Champagne-Ardenne) bei der teilweisen Ausgrabung einer Nekropole 22 Bestattungen freigelegt, die zwischen das Ende des 3. und die Mitte des 4. Jh. datierten. Die Beigaben sind in den meisten Gräbern identisch. Nur zwei doppelt verschaltete Gräber weisen Unterschiede auf. Hier ruhten zwei weibliche Verstorbene mit sehr ähnlichen Grabbeigaben. Deren Qualität, Anordnung in der Grube sowie die Nähe der beiden Grabstätten zu einander zeugen von dem Sonderstatus der beiden Frauen innerhalb der Gruppe. Eine Eigentümlichkeit der Zähne legt eine verwandtschaftliche Beziehung zwischen den Frauen nah.*

INTRODUCTION (Cécile Paresys)

Dans cette contribution, nous proposons de détailler deux sépultures appartenant à un ensemble funéraire d'une centaine de tombes, dont la partie nord a été fouillée en 2002 (PARESYS, 2011). Ces deux tombes présentent plusieurs similitudes tant dans l'architecture et les dimensions de la fosse sépulcrale, la qualité et

la quantité du mobilier déposé, que dans la position de ce dernier. Ces observations nous ont incitées à envisager conjointement ces deux sépultures féminines, d'autant qu'elles partagent également un caractère discret dentaire absent chez les autres inhumés.

En périphérie sud de l'agglomération d'Arcis-sur-Aube/*Arciaca*, cette nécropole est localisée en bordure de la route nationale 77 qui reprendrait le tracé supposé d'une voie reliant

1. Inrap Grand-Est - UMR 7274. cecile.paresys@inrap.fr

2. Inrap Bourgogne-Franche-Comté - UMR 7041. anne.delor-ahu@inrap.fr

3. Inrap Grand-Est - UMR 5189. aurore.louis@inrap.fr

4. Inrap Bourgogne-Franche-Comté - UMR 6298. berangere.fort@inrap.fr

5. Inrap Hauts-de-France - UMR 8215. ginette.auxiette@inrap.fr

6. Inrap Grand-Est, Laboratoire archéobotanique - UMR 6298. julian.wiethold@inrap.fr

7. Inrap Grand-Est. sylvie.culot@inrap.fr, elisabeth.vauquelin@inrap.fr, simon.loiseau@inrap.fr

8. Spécialiste et dessinateur indépendant. mb.archeograph@gmail.com

Troyes à Châlons-en-Champagne. Lors de la construction d'une usine, dans les années 1960, à une trentaine de mètres au sud de la parcelle fouillée, des tombes gallo-romaines, dont le mobilier évoque une datation proche de celles fouillées en 2002, avaient été découvertes (*cf. infra*). En 2013, un diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement de l'usine démantelée (SANSON, 2013) a confirmé l'extension de la nécropole vers le sud et sa délimitation par un fossé est-ouest. Une fouille menée en 2014 par la société Éveha¹ sur cette même parcelle, a mis au jour une soixantaine d'inhumations, quelques incinérations et des dépôts de très jeunes enfants en vase. Le mobilier découvert dans les tombes serait contemporain ou légèrement plus ancien que celui de la fouille de 2002 (PÉZENNEC, SINGUIN, 2016). Il s'agit probablement de la même nécropole, signalée par M. Camus-Chardon en 1836 (CAMUS-CHARDON, 1836). Entre les deux zones fouillées, une parcelle d'environ 10 m de largeur n'a pu être explorée, occupée actuellement par une habitation et son terrain adjacent.

D'après les connaissances actuelles, la nécropole serait donc composée d'une centaine de sépultures réparties sur deux hectares environ, et aurait été fréquentée du II^e siècle à la fin du IV^e siècle.

1. ARCIACA ROMAINE : DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES (Cécile Paresys)

La localisation d'Arcis-sur-Aube, à l'intersection d'un itinéraire routier entre Troyes et Châlons-en-Champagne mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin (*Arciaca*), et de l'Aube, rivière navigable, permet d'envisager l'existence d'une agglomération secondaire antique sous la ville actuelle. De nombreuses découvertes de vestiges archéologiques depuis le XIX^e siècle étayent cette hypothèse, en particulier celles de plusieurs petites nécropoles en périphérie du bourg moderne et des trouvailles fortuites de poteries ou lapidaire à l'intérieur de la ville. En 2004, une fouille de l'Inrap, en limite est de la ville, au lieu-dit « le Prieuré », a notamment permis d'exhumer une quinzaine de sépultures du Haut-Empire dans des enclos quadrangulaires, un mausolée et des structures de type caves et puits (GESTREAU, JEMIN, 2010) (fig. 1).

2. DÉCOUVERTES ANCIENNES DE TOMBES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE À PROXIMITÉ (Cécile Paresys et Élisabeth Vauquelin)

Dans sa notice parue en 1836 dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*, M. Camus-Chardon fait part de la découverte, à diverses époques, de fosses funéraires contenant squelettes et vases en terre cuite, sur le monticule qui domine au sud la ville d'Arcis-sur-Aube. Il mentionne que G. Lorin, propriétaire d'un champ, a mis au jour de nombreuses fosses sépulcrales et squelettes, vases et autres objets funéraires, en faisant extraire de la « terre jaune » pour le service des constructeurs (fig. 2) (CAMUS-CHARDON, 1836). Ce champ est situé à proximité, voire à l'emplacement de la fouille de 2002 comme le prouve la découverte d'une fosse d'extraction comblée avec du mobilier moderne (XVIII^e-XIX^e siècles) (en grisé sur le plan, fig. 3) occupant une large part de l'emprise décapée.

Dans un champ distant d'une centaine de mètres, M. Camus-Chardon signale la découverte sur une dizaine d'années de plusieurs fosses contenant des ossements humains et des vases.

En cumulant toutes ces données, cet auteur estime ainsi l'étendue d'une seule et même nécropole à 4 ha au lieu-dit « Le Paradis », le mobilier découvert fournissant une datation du Bas-Empire.

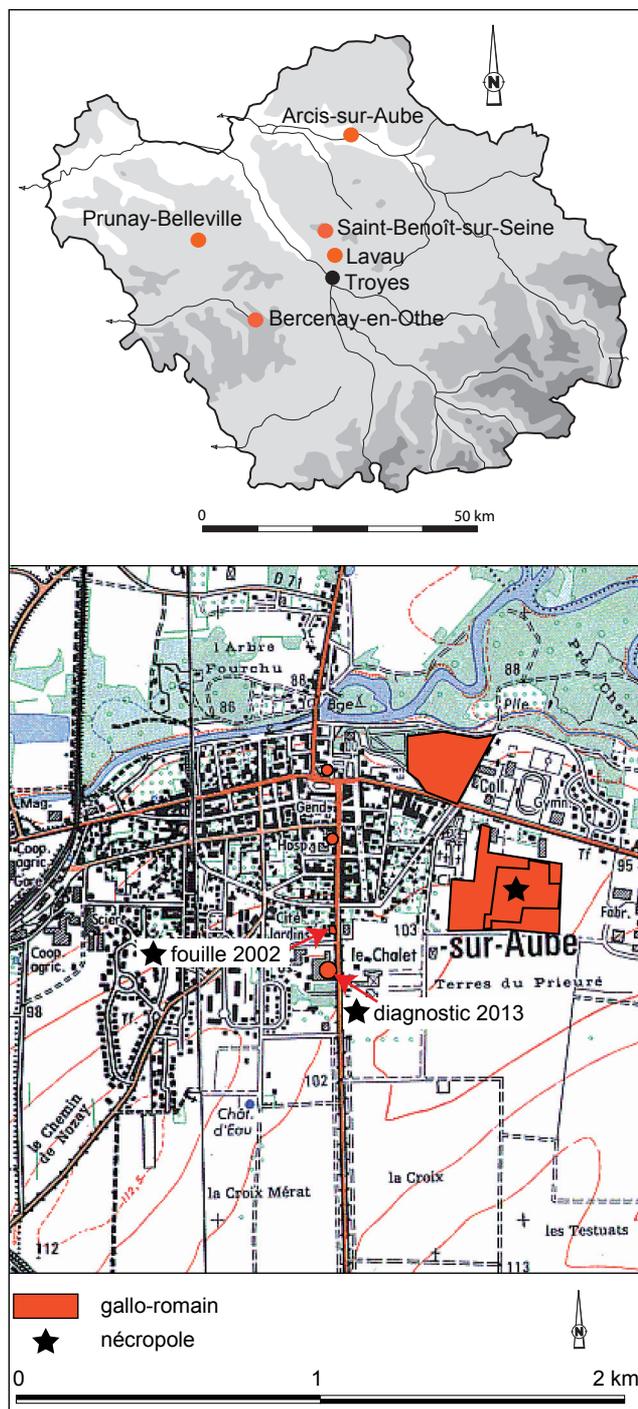


Fig. 1. Localisation des sites mentionnés dans le département et des découvertes archéologiques gallo-romaines sur la commune d'Arcis-sur-Aube (IGN 1/25 000^e).

1. Mes remerciements à A. Pezennec (responsable de cette opération, Éveha) pour ces informations.

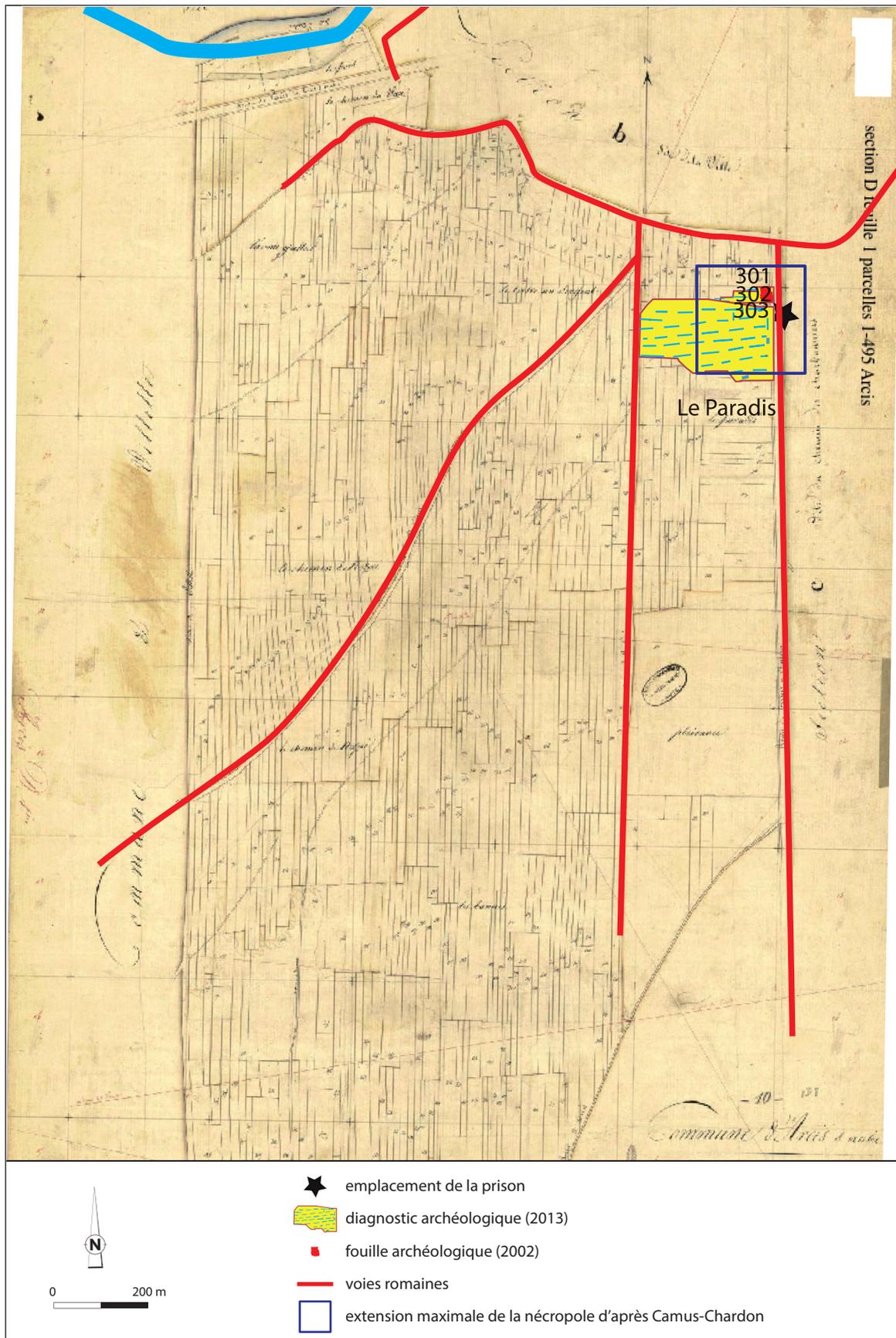


Fig. 2. Arcis-sur-Aube (Aube). Superposition des diagnostics et de la fouille sur un extrait cadastral napoléonien de 1828 (section D, feuille 1, parcelles 1-495) © Archives de l'Aube.

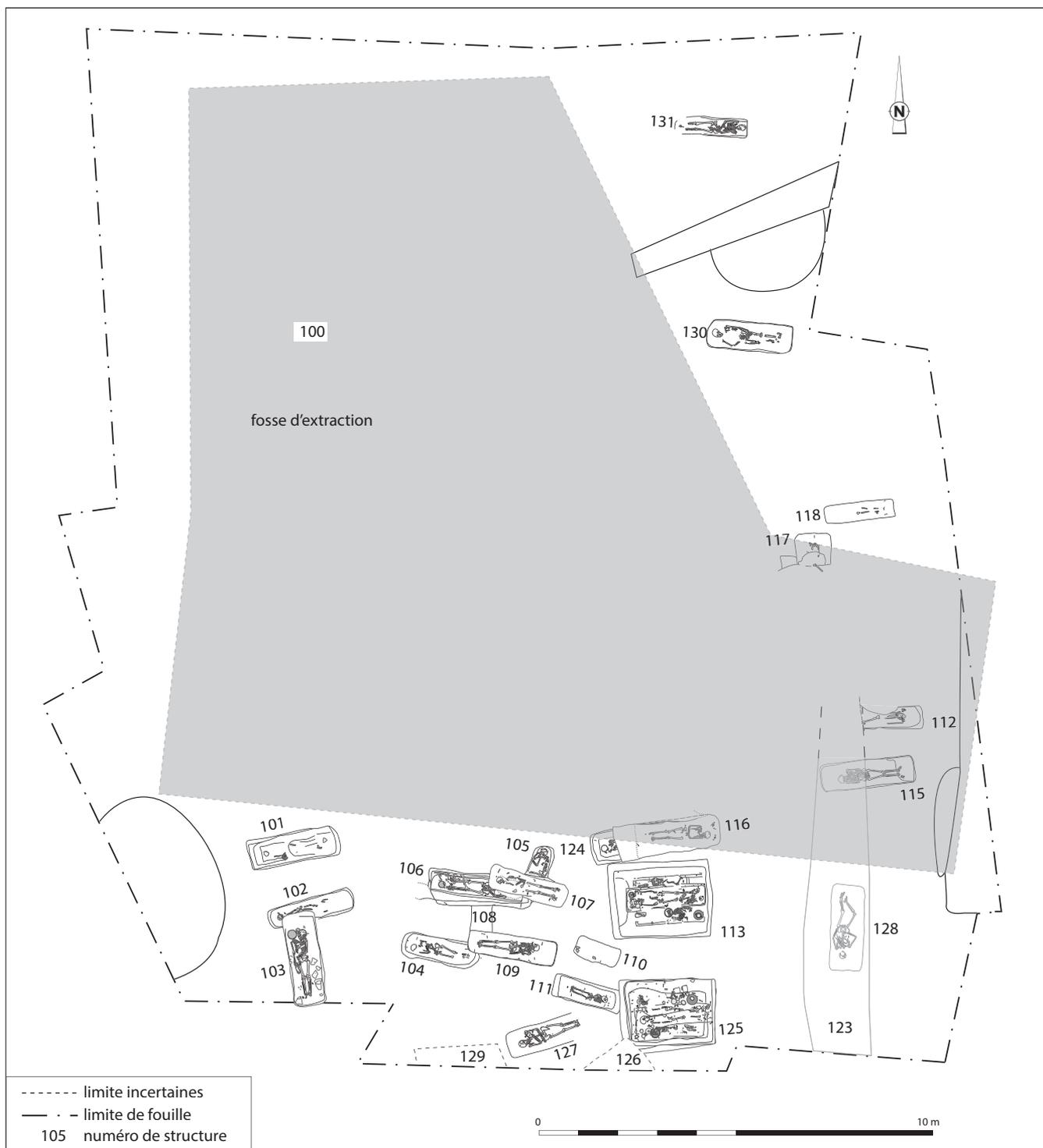


Fig. 3. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Plan général de la fouille (© C. Paresys).

On a par ailleurs mention de la découverte de vases antiques par M. Garel lors de la construction de la prison en 1862 (Arcis-sur-Aube 006-7) (DENAJAR, 2005), ainsi que d'un petit bronze de Constantin dans une tombe à proximité (Arcis-sur-Aube 006-14). Ce bâtiment, désaffecté en 1956, avait été construit en face de la parcelle fouillée en 2002 (fig. 2) (ALLAIS *et alii*, 2004). Ces deux découvertes pourraient témoigner de la même nécropole.

2.1. DESCRIPTION DES OBJETS DÉCOUVERTS AU XIX^e SIÈCLE (Bérange Fort)

Malgré un nombre important de découvertes anciennes (fig. 4), seuls onze objets ont été conservés au Musée national du Moyen Âge (MNMA) et au Musée d'Archéologie nationale (MAN) (CAILLET, 1985; LANDES *et alii*, 2002). Ils ont été brièvement décrits dans le Catalogue et description des objets d'Art de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance exposés au musée

Inv. actuel	Inv. musée de Cluny /réf. du Sommerard 1883	Identification	Matériau	Compl.	Type	Datation	Observations / localisation
MAN 30510	7691 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7691	Cruche à deux anses	céramique	commune claire sableuse	Bassée 325	fin III ^e - début IV ^e siècle	sépulture principale ; placée à droite des pieds
MAN 30511	7692 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7692	Marmite	céramique	commune sombre kaolinitique	Bassée 510	seconde moitié III ^e - début IV ^e siècle	sépulture principale ; placée à gauche des pieds ; contenait des os de poulet et 4 clous de menuiserie
MAN 30512	7693 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7693	Coupelle	céramique	sigillée	Drag. 35 (service A)	première moitié du III ^e siècle	côté gauche, vers les genoux dans une "assiette en terre noire" non conservée
MAN 30397	7694 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7694	Groupe de figurines en terre cuite blanche	céramique	terre cuite blanche	Vénus et Amour		à gauche, au "milieu du tombeau" et tourné vers l'est
MAN 30513	7695 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7695	Bracelet d'enfant, jonc ouvert	pâte de verre	noire	Riha 3.33	II ^e siècle et première moitié du III ^e siècle	sépulture principale ; mention de deux bracelets identiques placés entre les figurines et la coupelle en sigillée
MAN 30514	7696 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7696	Amphorisque miniature	verre	décoloré	/	III ^e siècle	sépulture principale ; près de la tête des figurines
MAN 30515	7697 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7697	Bague (anneau de section en D ornée de stries moulées)	pâte de verre	noire	Riha 2.36	II ^e -IV ^e siècle	sépulture principale ; sans localisation
MAN 30516	7694 ?	Bracelet ou collier en composé de 28 perles	pâte de verre	bleue	perles cylindriques maintenues par un "fil de laiton"		sépulture principale ; trouvées sous les pieds des figurines
MAN 30517	7699 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7699	Bague (anneau)	alliage cuivreux				sépulture principale ; trouvée sous les pieds des figurines
CL 3320	7700 ; du Sommerard 1883, n° 7700	Fibule émaillée complexe	alliage cuivreux	émaillé	Riha 7.20 ; Feugère 27d2	fin II ^e et jusque vers 260	sépulture principale ; sans localisation
MAN 30988	7701 ; du Sommerard 1883, p. 621, n° 7701	Coupelle	céramique	Argonne	Chenet 302b	III ^e -début IV ^e siècle	dans un "autre tombeau à 4 pieds de distance du premier"

Fig. 4. Catalogue synthétique des découvertes anciennes d'Arcis-sur-Aube, conservées au MAN et au MNMA (A. Ahü-Delor, B. Fort et A. Louis).

par E. du Sommerard (SOMMERARD du, 1883, p. 621) au moment de leur versement dans les collections du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny (actuel Musée national du Moyen Âge). On apprend ainsi que ces objets proviennent de deux sépultures distinctes, découvertes en 1836 à proximité d'Arcis-sur-Aube et qu'elles ne renfermaient chacune qu'un seul squelette dont la tête était située à l'est. Il est plausible de rattacher ces sépultures à celles mentionnées par M. Camus-Chardon en 1836 qui relate plusieurs séries de découvertes (v. 1832 et v. 1835-36) (CAMUS-CHARDON, 1836, p. 102).

Aucune mention n'est faite de la localisation précise des sépultures ni d'une quelconque architecture funéraire. Tout au plus pouvons-nous supposer, mais sans grande certitude, que quatre clous de menuiserie actuellement déposés dans le vase MAN 30511 sont des clous de cercueil. M. Camus-Chardon cite d'ailleurs le cas de plusieurs tombes ayant livré des clous qu'il interprète comme les clous des cercueils. Il mentionne également des « crochets en fer » (CAMUS-CHARDON, 1836, p. 105) et des « barres » (*ibid.* p. 106) qui appartiennent également aux

cercueils ou plutôt aux « coffres » puisqu'il mentionne au moins une découverte s'apparentant à un coffre carré (*ibid.* p. 106). Pour cette tombe, se fondant sur des observations médicales, il précise même que le sujet était une femme, jeune, et qu'aucun objet n'accompagnait le squelette. Pour d'autres sépultures cependant, il mentionne des dépôts de vases en dehors de cercueils, souvent près des pieds, ce qui sous-entend là aussi la présence de coffres funéraires.

Faute d'information taphonomique, les objets qui nous sont parvenus sont finalement peu éloquents. Les céramiques découvertes dans la « sépulture principale » forment un assemblage peu homogène du point de vue chronologique, ce qui est confirmé par les objets de parure et l'amphorisque en verre. En effet, la cruche MAN 30510 n'apparaît pas avant la fin du III^e siècle alors que les objets de parure et l'amphorisque sont plus anciens. La position des objets de parure questionne également car aucun ne semble avoir été trouvé porté par le défunt ; le bracelet en verre est celui d'un enfant alors que la fibule, plutôt volumineuse, et la bague en verre correspondraient plus à un adulte.

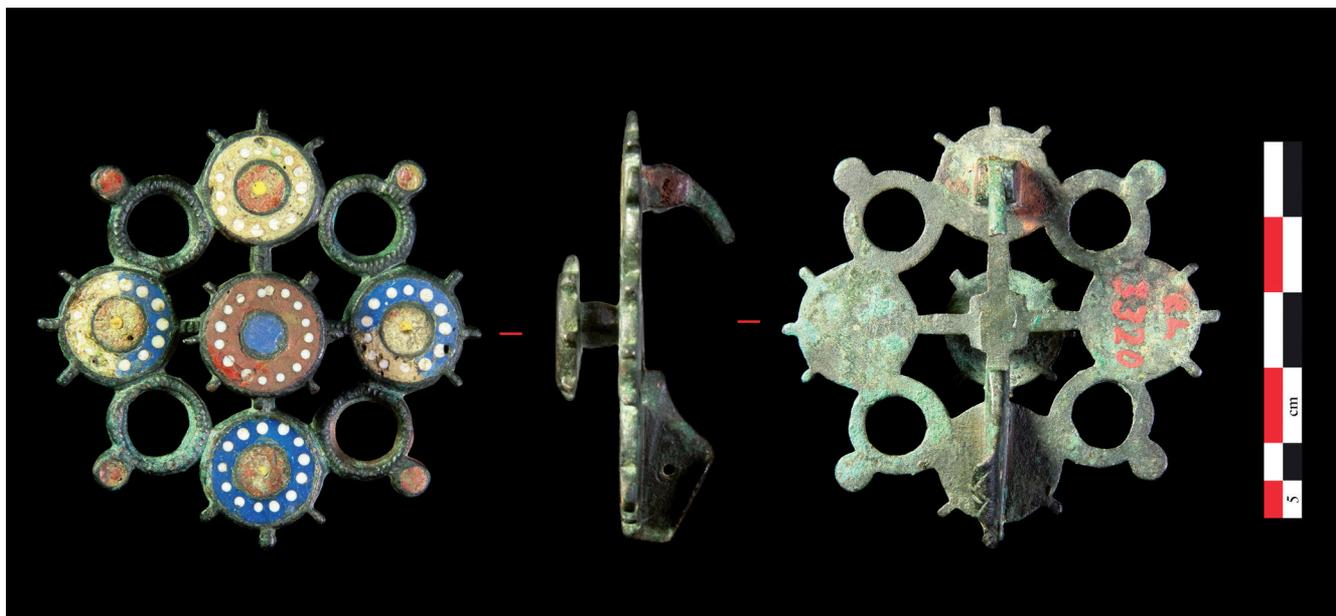


Fig. 5. Arcis-sur-Aube (Aube). Fibule émaillée complexe (échelle 1) (MNMA, CL 3320) (cl. S. Loiseau).

2.2. LA FIBULE ÉMAILLÉE COMPLEXE (CL 3320)

La fibule est le seul objet qui peut être distingué, de par son aspect décoratif et sa complexité de fabrication qui en font un objet exceptionnel (fig. 5).

Alliage cuivreux émaillé. Archéologiquement complète (ardillon fragmentaire).

NR: 1. NMI: 1. Poids : 31,30 g. H. : 57 ; l. : 56,4 à 58,5 ; ép. : 12 mm. Type Riha 7.20 ; Callewaert IV.D.3 ; Feugère 27d2.

Fibule plate à charnière à deux montants, placée sur l'arrière. En forme de disque ajouré (ou inscrite dans un cercle) composé de quatre disques circulaires émaillés (D. : 15 mm) alternant avec quatre disques ajourés (D. : 13 mm). Chaque disque est orné d'un décor émaillé au champlevé organisé en deux loges concentriques. La loge externe reçoit de l'émail bleu incrusté de pastilles circulaires d'émail blanc disposées en cercle. La loge centrale reçoit de l'émail rouge et une pastille centrale d'émail jaune. Le pourtour de chaque disque émaillé est orné de trois petites excroissances. Les cercles ajourés sont ornés d'incisions guillochées et chacun d'entre eux porte une excroissance circulaire recevant de l'émail rouge. Deux bras placés à angle droit, eux aussi ornés d'incisions guillochées, réunissent les disques émaillés. Au croisement de ces bras, une tige surmontée d'un disque émaillé est rapportée. Ce disque est orné d'un décor champlevé : la loge externe est incrustée d'émail rouge avec un cercle de pastilles blanches et la loge centrale reçoit de l'émail bleu. Le pourtour de ce disque central est orné de huit petites excroissances.

L'examen des provenances de la vingtaine d'exemplaires connus montre une concentration de ces fibules dans le nord de la Gaule et dans les régions rhénanes mais également un second pôle vers la Hongrie. Il est difficile de déterminer le lieu de fabrication de ces fibules qui sont très standardisées et dénotent un haut degré de technicité.

E. Riha date les fibules émaillées complexes de la fin du II^e siècle avec une consommation qui perdure jusque vers 260 (RIHA, 1994, p. 168).

3. LE NORD DE LA NÉCROPOLE « LE PARADIS » (Cécile Paresys)

La fouille de 2002 a porté sur une surface de 520 m², mettant au jour vingt-trois défunts déposés dans vingt-deux fosses. Ces fosses, de forme rectangulaire, contenaient généralement un défunt sur le dos, dans un contenant rigide. Deux exceptions sont toutefois à mentionner : un sujet se trouvait sur le côté droit, sans doute dans une enveloppe souple (st. 105) et quelques ossements d'un autre individu se trouvaient dispersés sur le couvercle de la sépulture d'un sujet en place (st. 106).

Les trois quarts des défunts étaient accompagnés de mobilier (récipients, *instrumentum*, objets de toilette, parure), l'existence d'accessoires vestimentaires révélant la présence de vêtements ou de chaussures pour la moitié d'entre eux.

Le mobilier découvert dans les tombes fournit une datation homogène à la transition des III^e-IV^e siècles. Seule la présence d'une fibule cruciforme rattache la sépulture 130 à la deuxième moitié du IV^e siècle. Toutefois, le mobilier présent dans le remplissage des fosses sépulcrales signale aussi l'existence d'une occupation domestique antérieure sur les lieux ou à proximité, de la fin du Haut-Empire (deuxième moitié II^e-III^e siècle), quelques éléments mobiliers significatifs laissent envisager une occupation funéraire précoce (incinérations) dont la datation stricte reste à préciser ici mais qui pourrait remonter à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle.

3.1. LA POPULATION INHUMÉE

La population étudiée et identifiée est composée de huit hommes et neuf femmes ; le sexe de cinq adultes restant indéterminé. Les défunts de cet ensemble sont essentiellement des adultes (21) ; quatre sont âgés de plus de 50 ans (trois femmes et un homme) et aucun adulte jeune (de moins de 30 ans) n'est recensé. On compte également une adolescente entre 15 et 19 ans (st. 104) et un enfant d'environ 5 ans (st. 111).

Cet échantillon de population est le résultat d'une forte sélection selon l'âge au décès (majorité d'adultes, faible présence des enfants, absence totale des sujets mort-nés et de moins de 1 an). En revanche, la répartition des sexes est équilibrée avec une *sex-ratio* proche de 1. Corrélié à ce déficit en immatures, le calcul de l'espérance de vie – environ 49 ans – est supérieur à celui généralement admis pour les populations préjénériennes² (entre 25 et 40 ans).

Ces sujets renvoient l'image standard de populations de cette période, peu atteinte par les indicateurs non spécifiques de stress, à l'exception des stries d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire attestées pour quasiment toute la population, avec une intensité légère ou moyenne. Les usures dentaires les plus évoluées sont classiquement présentes chez des sujets d'âge mûr, tout comme les marqueurs d'activité et l'arthrose. Parmi eux, seul l'homme âgé de la st. 124 présente des atteintes arthrosiques avancées sur les vertèbres et les hanches. Trois hommes présentent des blocs vertébraux lombaires ou thoraciques, associés à des coulées osseuses du côté droit pour les deux derniers sujets, qui pourraient s'apparenter à un DISH (appelé aussi maladie de Forestier). Ce syndrome touche plus fréquemment les hommes relativement âgés, profitant d'une nourriture particulièrement riche en graisses et en protéines.

La maladie carieuse atteint environ les deux tiers des adultes, en épargnant les plus jeunes. L'indice CA³, qui permet d'évaluer la véritable importance pathologique de la carie en ajoutant au pourcentage de dents cariées une proportion de dents tombées *ante mortem* (LABHARDT, 1974, p. 111), est de 40,30 pour la population étudiée. Il s'agit d'une valeur importante, à relativiser par le faible impact des caries malgré leur fréquence, et par la faible représentation de cet échantillon, essentiellement adulte.

Les pathologies traumatiques (essentiellement des fractures consolidées, une tumeur osseuse et un enfoncement crânien) sont observables uniquement chez les adultes masculins. Un homme (st. 124), est polytraumatisé : il porte des traces de fracture sur les côtes, la fibula, l'ulna et l'humérus gauches. Ces traumatismes intéressent essentiellement le côté gauche du corps, on peut imaginer que leur cause soit liée à un événement unique comme une chute.

Deux hommes ont un chignon occipital singulièrement développé (st. 124 et 130). Dans cette particularité morphologique, l'écaïlle de l'occipital est particulièrement saillante en forme de chignon. Ce caractère, relativement fréquent parmi les populations antiques, est parfois interprété comme une proximité biologique entre les sujets porteurs (POUGET dans GESTREAU, JEMIN, 2010, p. 176). Quatre autres sujets sont métopiques⁴. La présence des caractères discrets semble bien répartie parmi les défunts de la nécropole et leur étude n'a pas mis en évidence de rapprochement entre individus, sauf pour les femmes des structures 113 et 125. Ces deux femmes partagent un seul caractère discret, la racine de leur première prémolaire supérieure est bifide. Ce caractère, répandu dans la population actuelle à hauteur de 70 %, n'est pas représenté chez les autres défunts de l'ensemble étudié. Ce caractère commun associé à d'autres éléments similaires (double contenant, dépôt de mobilier abondant, fosses parallèles et proximité spatiale), rapproche ces deux défuntes. La possibilité de leur

proximité biologique peut être évoquée, mais le partage d'un seul caractère discret ne permet pas de confirmer cette supposition.

3.2. LE MODE DE DÉPÔT DES CORPS

Les fosses sont majoritairement subrectangulaires, avec des parois verticales et un fond plat. Leurs dimensions moyennes sont de 1,99 m de longueur sur 0,67 m de largeur, pour une profondeur s'échelonnant de 0,10 à 1,08 m. Deux sépultures (st. 113 et 125) présentent un aménagement plus complexe et un creusement de taille supérieure (2,47 m de longueur pour 1,81 m de largeur et 1,25 m de profondeur). Les deux fosses 110 et 111, qui contiennent des immatures, sont les plus courtes et parmi les plus étroites.

Le comblement des fosses a souvent eu lieu en deux temps, mettant en évidence la limite du couvercle du cercueil, et parfois aussi l'empreinte d'une planche latérale.

Excepté l'homme st. 105, fléchi sur le côté droit, les autres défunts sont en decubitus dorsal, les mains en position basse et les membres inférieurs en extension. Les orientations des fosses sépulcrales sont variées, mais l'orientation est-ouest domine, avec dix défunts la tête à l'ouest et sept la tête à l'est.

Tous les individus se sont décomposés dans un espace vide qui s'est comblé de sédiment au fur et à mesure de la disparition des éléments périssables. La moitié des défunts a été déposée dans un contenant rigide (cercueil), les autres sujets dans une enveloppe souple associée soit à un couvercle, soit à un cercueil. Deux femmes se trouvaient dans un double contenant, un cercueil déposé dans une fosse coffrée.

Les trois quarts des défunts étaient enterrés avec du mobilier (récipients, quartier de viande, outils, parures, éléments de toilette, accessoires vestimentaires). Certains de ces dépôts, comme les chaussures ou des éléments de parure, étaient portés ou déposés près du corps. L'emplacement des dépôts dans la tombe est relativement standardisé : les récipients céramiques individuels se trouvent autour de la tête et dans une moindre mesure sur un côté, toujours à l'extérieur du cercueil. Les offrandes alimentaires solides (plat contenant une volaille) se trouvent à proximité des pieds, à l'extérieur du cercueil ou parfois sur son couvercle, tout comme les récipients de stockage des liquides, de dimensions imposantes. De même, les offrandes animales de grande taille sont sur le côté du sujet, à l'extérieur du cercueil. Les deux fragments de miroir sont placés aux extrémités du sujet, à la tête ou aux pieds. Les chaussures, lorsqu'elles sont déposées, sont placées à droite du défunt, les autres accessoires vestimentaires plutôt sur la gauche. Les couteaux sont situés généralement vers le bas du corps. À l'exception des verreries qui, à Arcis-sur-Aube, sont déposées dans trois sépultures de femmes, toutes les autres catégories de mobilier sont présentes à la fois chez les hommes et chez les femmes.

3.3. LES SÉPULTURES 113 ET 125

Deux sépultures se démarquent donc du reste de l'ensemble funéraire, par leur architecture et par la qualité et la quantité des dépôts. Ces fosses apparaissaient en surface comme de grands carrés limoneux se détachant sur le substrat crayeux. Leurs dimensions sont supérieures à celles des autres tombes, leurs longueurs légèrement plus grandes mais ce sont surtout leurs largeurs et leurs profondeurs qui sont 2 à 3 fois supérieures à celles des autres fosses⁵ (fig. 6 et 7).

2. E. Jenner a mis au point la première vaccination contre la variole au XVIII^e siècle. Par extension, les populations antérieures à la découverte de la vaccination sont appelées « populations préjénériennes ».

3. D'après la formule : nombre de dents cariées + nombre de dents absentes, divisé par nombre total de dents observées.

4. Persistance de la suture métopique à l'emplacement de la fontanelle antérieure, qui normalement disparaît vers 2 ans.

5. Sépulture 113 : 2,6*1,95*1,4 m ; sépulture 125 : 2,35*1,68*1,1 m.

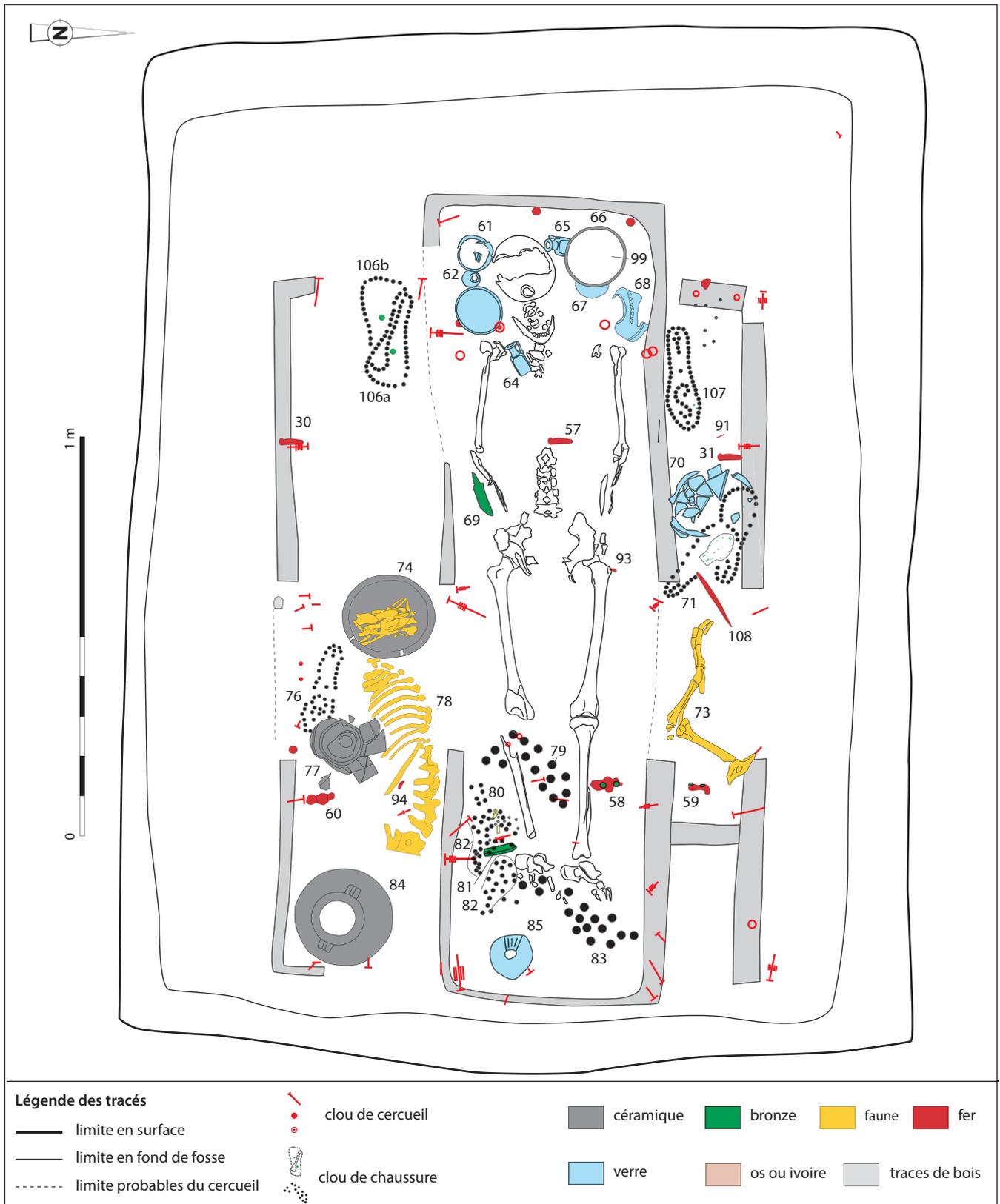


Fig. 6. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Plan détaillé de la sépulture 113 (© E. Vauquelin).

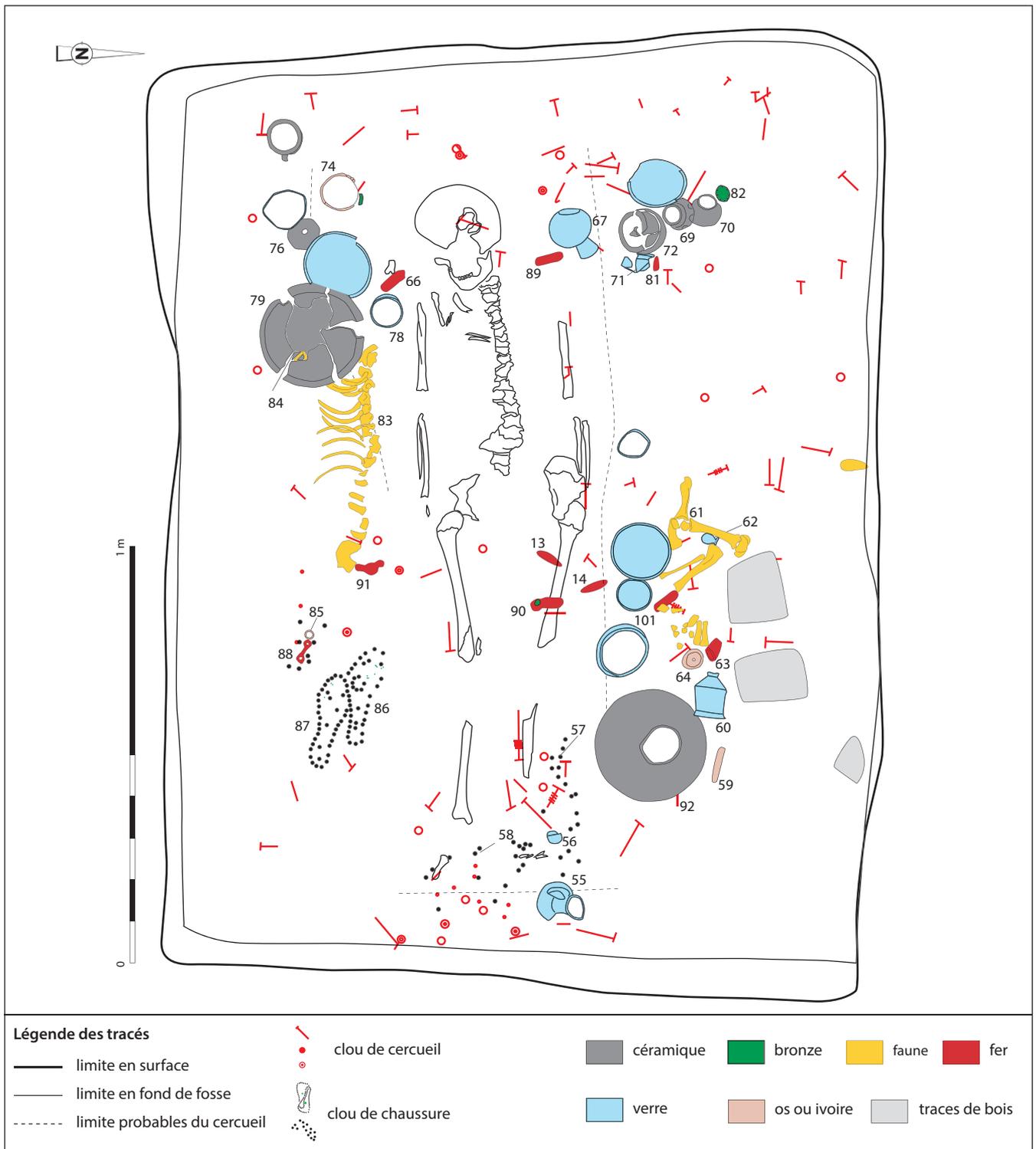


Fig. 7. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Plan détaillé de la sépulture 125 (© E. Vauquelin).

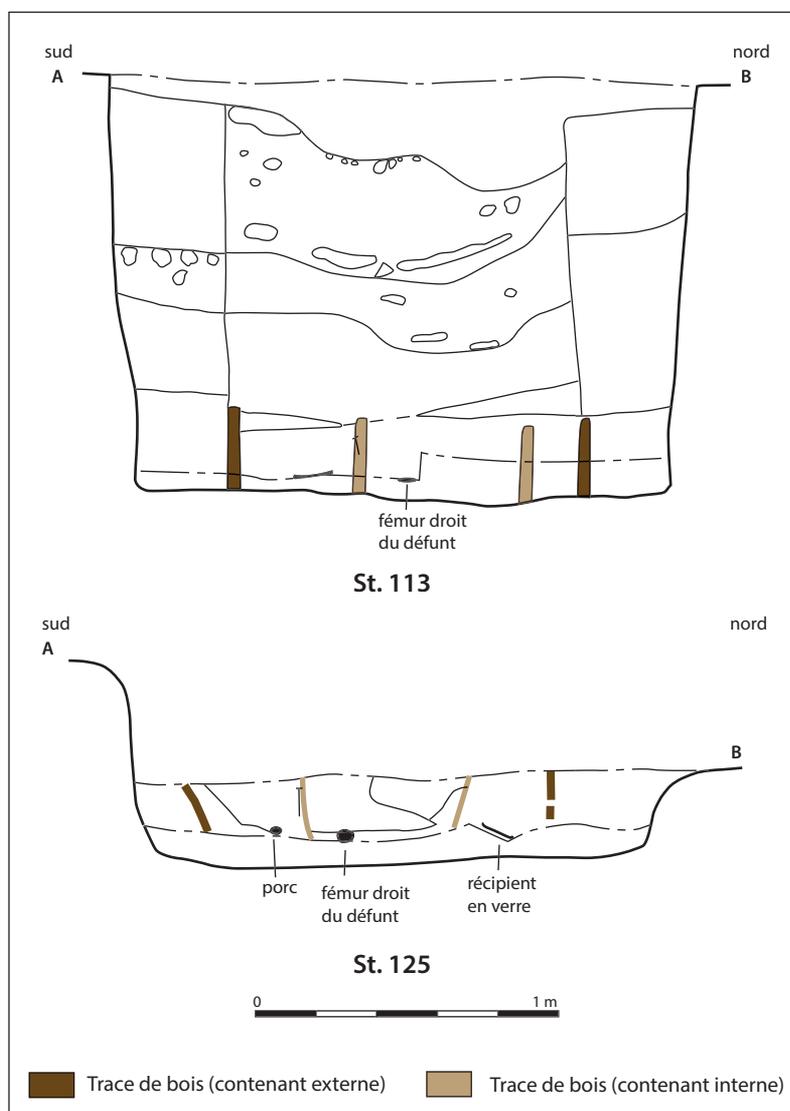


Fig. 8. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Coupes du remplissage des sépultures 113 et 125 (© E. Vauquelin, C. Paresys).

Leur comblement, riche en graveluche et avec des effets de paroi latéraux, signale un remplissage en plusieurs temps (PARESYS, 2012, fig. 5, p. 285) (fig. 8). Des limites horizontales et verticales se dégagent, permettant de restituer l'architecture mise en œuvre. Une première limite se distingue très nettement en périphérie des remplissages sur toute leur hauteur, à une quarantaine de centimètres des parois de la fosse. Une seconde limite est perceptible une vingtaine de centimètres à l'intérieur de la précédente, sur 20 à 25 cm de hauteur à partir du fond de la sépulture. D'après les traces de bois en plan et en coupe, visibles lors de la fouille, et l'emplacement des clous dessinant des alignements, nous pouvons imaginer qu'un premier contenant (coffrage ou chambre funéraire) a été mis en place dans la fosse, plus court que le contenant accueillant le défunt et dont les petits côtés s'appuient sur le cercueil, mais aussi haut que la fosse nettement visible sur le plan de la sépulture 113 (fig. 6). Un système de cales a pu maintenir l'espace entre les deux contenants, alors que du sédiment devait combler l'espace entre le contenant extérieur et les parois de la fosse. La présence de charnières régulièrement disposées dans les deux fosses, formant deux lignes transversales au niveau des épaules et des genoux, placées quelques centimètres au-dessus des

sujets inhumés, implique que le coffrage possédait un couvercle avec un système d'ouverture facilitant un accès différé aux dépôts ou au corps du défunt (PARESYS, 2012, p. 284-286). Un système approchant a été proposé pour la tombe 32a de Lavau « les Petites Corvées » (PARESYS, 2012, fig. 8, p. 288 ; DUTOO *et alii*, 2009, p. 91-99) mais sans couverture mobile dans ce cas.

Dans le premier contenant (coffrage) sont déposés les offrandes volumineuses et collectives (amphore, quartier de viande...), le second contenant (cercueil) accueillant le défunt, ses objets personnels et accessoires vestimentaires.

Les sujets inhumés, deux femmes relativement âgées, semblent préservés des atteintes liées à l'âge (arthrose, déchaussement et usure des dents). Elles présentent également des attributs (biologique et archéologique) qui les différencient du reste de la nécropole. En effet, elles possèdent toutes deux un caractère discret dentaire (racine bifide de la première prémolaire supérieure) qui n'est pas présent parmi les autres inhumés (*cf.* § 3.1). De plus, l'aménagement des fosses, le mobilier déposé, particulièrement abondant et varié, et l'organisation générale de ces dépôts, parallèles dans les deux tombes, concourent à rapprocher ces sépultures et à les isoler du reste de la nécropole (*cf.* § 4).

L'architecture funéraire (Bérangère Fort)

Outre de nombreux clous de cercueil, les sépultures 113 et 125 ont livré d'autres éléments métalliques que nous rattachons à l'architecture funéraire. En effet, de ces deux tombes proviennent des séries de six charnières à ailes en fer avec des rivets de fixation en alliage cuivreux pour la st. 113 et en fer pour la st. 125, de dimensions relativement modestes (L. ailes : de 4 à 5 cm). Ces charnières ont été retrouvées dans des positions similaires dans chacune des tombes (fig. 6 st. 113, objets 30, 31, 57, 58, 59, 60 ; fig. 7 st. 125, objets 66, 81, 89, 90, 91 et 101) ; elles se trouvaient au-dessus des squelettes, placées dans le sens transversal à celui des corps, alignées par séries de trois et espacées de 30 à 40 cm l'une de l'autre au sein d'une même ligne, la première positionnée transversalement aux épaules ou aux bras, la seconde transversalement aux genoux, chaque ligne étant espacée de l'autre de 60 à 80 cm environ.

Ces charnières permettent l'assemblage de plusieurs vantaux mobiles (trois pour la st. 113 et quatre ou cinq pour la st. 125) placés dans le sens des corps et longs d'un peu moins d'un mètre. Ces vantaux constituent donc un système d'ouverture et de fermeture des coffres funéraires. On voit d'ailleurs, pour la sépulture 113, dont les traces de bois du coffre et du cercueil sont les mieux conservées, que les vantaux une fois fermés recouvraient toute la largeur du coffre et s'ouvraient vraisemblablement de la droite vers la gauche.

Ces fermetures à vantaux s'apparentent donc à des trappes d'accès, plus courtes que les coffres et permettant de les rouvrir. Cette architecture funéraire est peut-être induite par des rituels différés de déposition d'offrandes. Il est intéressant de noter que M. Camus-Chardon, sur la base des éléments métalliques qu'il observait et qui devaient être similaires aux nôtres, proposait déjà que les cercueils/coffres puissent être ouverts « à volonté » ; il pensait néanmoins qu'il s'agissait de déposer les corps et non des offrandes (CAMUS-CHARDON, 1836, p. 105).

Considérant notre hypothèse de chambres funéraires à trappes d'accès permettant leur réouverture, la question de la hauteur des coffres se pose. En effet, dans le cas de trappe, il serait logique que ces ouvertures soient placées assez haut (vers le niveau de sol) afin que leur (ré)ouverture ne soit pas trop compliquée. Toutefois, le fait que les charnières aient été découvertes en place ou presque dans les tombes 113 et 125 plaide plutôt pour des coffres peu élevés.

Sans pouvoir répondre à cette question, on peut néanmoins souligner l'apport de ces quelques éléments métalliques à la connaissance de l'architecture funéraire vraisemblablement en lien avec des rituels particuliers impliquant un accès différé aux chambres.

4. LES DÉPÔTS DE MOBILIER DANS LES SÉPULTURES FÉMININES 113 ET 125 (Aurore Louis, Anne Ahü-Delor et Bérangère Fort)

Ce mobilier peut être qualifié de riche (quantitativement) par comparaison aux autres tombes fouillées en 2002. Sur les vingt-deux tombes étudiées, cinq ne contiennent aucun mobilier (st. 107, 108, 109, 115 et 117), six autres proposent un dépôt unique ou une paire de chaussures (st. 101, 105, 111, 112, 116, 118) et huit un dépôt de deux à sept objets (st. 102, 103, 104, 106, 124, 127, 128, 130). La tombe 113 contenait une vingtaine d'objets ainsi que des offrandes alimentaires (faune) et la tombe 125 plus d'une trentaine d'objets et de la faune.

4.1. ASSEMBLAGE TECHNO-TYPOLOGIQUE ET DISCUSSION CHRONOLOGIQUE

4.1.1. *Le verre : assemblage typologique, origine et chronologie*

Les verres présents dans les deux tombes appartiennent aux domaines de la vaisselle et de la toilette. Le premier groupe de vases est composé de vaisselle fine et commune, correspondant à des récipients destinés aux boissons et à l'alimentation tandis que le second regroupe des productions communes liées à l'emballage et au stockage des soins du corps (fig. 9 et 10).

Le dépôt de vaisselle est constitué exclusivement de productions fines naturelles (dix-neuf individus), essentiellement soufflées à la volée, de teinte bleutée (huit individus), verdâtre (six individus) et incolore (cinq individus). Les formes ouvertes dominent l'assemblage, entre bols cylindriques, gobelet caréné, bol globulaire, coupes cylindriques, coupes à base annulaire, plats à lèvres ourlées et assiettes à parois verticales, face aux formes fermées correspondant à des cruches, des pichets prismatiques et des barillets. Le dépôt de récipients pour les soins du corps est réduit avec deux individus de forme fermée, à savoir un aryballe et un pot à onguent.

La vaisselle de table alternent entre productions de tradition gauloise et productions de tradition rhénane.

Les premières forment un groupe de récipients produits en masse et diffusés à longue échelle. C'est le cas du bol à panse sub-cylindrique de type AR 88.1, H.N. 3.7A (objet 63, st. 113) présent dans l'ensemble de la Gaule, essentiellement dans la moitié sud. Des exemplaires similaires ont été mis au jour sur le sanctuaire d'Alésia (LEBLOND, 2012, fig. 1-5) dans des contextes du III^e siècle, à Rouen dans une couche de la fin du II^e siècle - début du III^e siècle, dans les nécropoles de Brionne, de Bracquemont et de Vatteville-la-Rue dans des contextes dépourvus d'autres mobiliers datant (SENNEQUIER, 2013, p. 77). Plus largement, ce type est présent à l'est de la Gaule, à Augst en Suisse (RÜTTI, 1991), et jusque sur les rives de Méditerranée orientale comme à Doliche (Turquie) dans un contexte du milieu du III^e siècle ap. J.-C. (HÖPKEN, 2012, fig. 1-3 et 7, p. 37). En Champagne, les comparaisons sont peu nombreuses : un unique exemplaire a été découvert à Lavau, dans une sépulture de la fin du III^e siècle (t. 64c, DUTOO *et alii*, 2009, p. 62, fig. 58-l). Le groupe des bols à panse cylindrique et base annulaire pleine rapportée est une production classique de la période. Le type à bord éversé et lèvres pleines à bourrelet AR 98.2, I 85b (objets 7 et 71, st. 125) est cependant plutôt rare dans la région champenoise ; un seul parallèle provient de la nécropole de Prunay-Belleville, « Le Bas d'Avon » (t.15) (CHOQUENET, 2015) datée du dernier tiers du III^e siècle. Le type est plus fréquent dans les régions du quart nord-ouest de la France. Le bol de type II/B3-1, décoré de dépressions imprimées à chaud (objet 80, st. 125), n'a pas de comparaison en Champagne mais un exemplaire identique a été mis au jour dans une sépulture à Pogné (Charente ; BOISSAVIT-CAMUS *et alii*, 1993). La coupe à panse cylindrique et base en couronne est assez peu diffusée (objet 70, st. 113). En Champagne, un seul exemplaire a été mis au jour sur le site de Lavau (t. 64c ; DUTOO *et alii*, 2009, p. 62, fig. 58-l). Dans les régions voisines, ce type n'est présent que sur la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise ; VANPEENE, 1993, n° 096, p. 55). L'assiette de type I/A2 (objet 68, st. 113) fait également partie du répertoire classique. Des exemplaires identiques ont été découverts dans la nécropole de Neuville-le-Pollet (Seine-Maritime), dans une sépulture datée largement du I^{er} siècle au début du III^e siècle

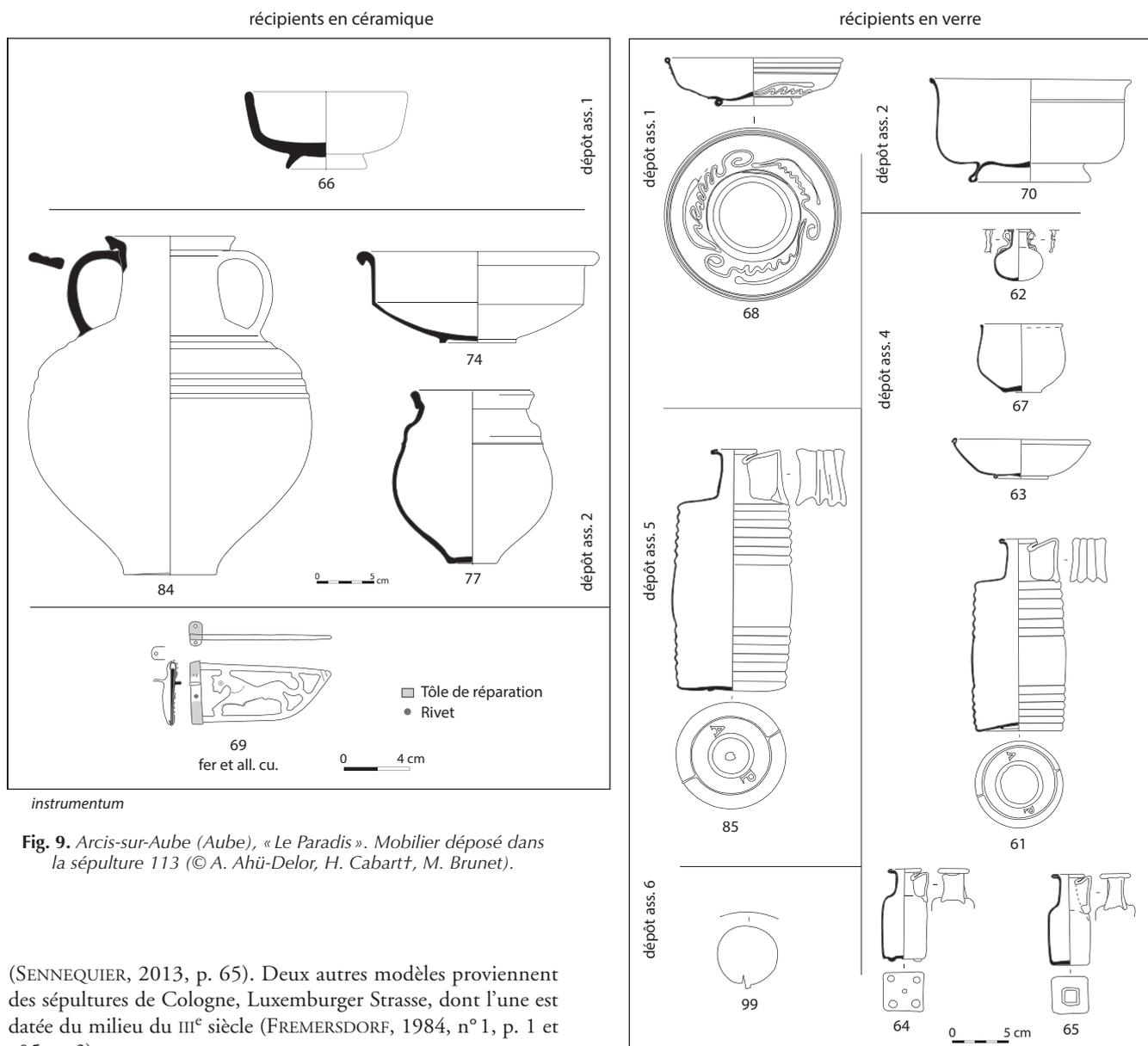


Fig. 9. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Mobilier déposé dans la sépulture 113 (© A. Ahü-Delor, H. Cabart, M. Brunet).

(SENNEQUIER, 2013, p. 65). Deux autres modèles proviennent des sépultures de Cologne, Luxemburger Strasse, dont l'une est datée du milieu du III^e siècle (FREMERSDORF, 1984, n° 1, p. 1 et n° 5, p. 3).

Les bouteilles prismatiques et les barillets forment un groupe de récipients bien présents en contextes domestique et funéraire (objet 60b, st. 125; objets 61, 64, 65, 85, st. 113). Ces contenants sont soufflés dans des moules de calibre précis et correspondent à des mesures, souvent de grandes dimensions (entre 0,5 et 1,5 l). D'autres exemplaires de bouteilles prismatiques ont été mis en évidence sur les nécropoles de Champagne, à Lavau (CABART, 2008, p. 45, fig. 47a) et à Saint-Benoît-sur-Seine (LOUIS, 2012). Les barillets sont des produits standardisés, écoulés en grandes quantités. Ils sont produits au IV^e siècle et constituent une des productions majeures de la fin de l'Antiquité. L'aryballe à panse sphérique (objet 62, st. 113) est diffusé dans l'ensemble de l'Empire. En Champagne, des parallèles sont apparus majoritairement dans les nécropoles de Prunay-Belleville (CHOQUENET, 2015), Lavau (t. 59; CABART dans DUTOO *et alii*, 2009, p. 34, fig. 36-a; LOUIS, 2012), Trouans (RAVAUX, 1992, p. 60, pl. 37-149), Charleville-Mézières (NICOLAS, 2012 p. 212, fig. 250) et Reims (contexte n.c. - MAN n° 68298-d). En revanche, le petit pot à onguent est plus rare dans les nécropoles du nord de la France. Des exemplaires ont été mis au jour à Bavay dans trois tombes datées du début du III^e siècle (t. 18; LORIDANT, DERU, 2009, p. 193, fig. 86; t. 162; LORIDANT, DERU, 2009, p. 238, fig. 117), à Beauvais, dans

une tombe non datée (ARVEILLER-DULONG *et alii*, 1996, p. 57 n° 64). Enfin, certains types ne trouvent aucun parallèle, ni en Champagne ni dans les régions voisines: c'est le cas de la cruche basse à panse aplatie, embouchure large ovale et bord droit à lèvre pleine arrondie, qui pourrait correspondre à un *unicum*. Parmi les plats à lèvre ourlée, le type I/A3-1.1 se distingue par une panse carénée, un fond légèrement repoussé et une base annulaire creuse pincée qui n'a pas de comparaison.

Les autres productions sont attribuées aux ateliers rhénans et plus particulièrement colonais. La bouteille à panse sphérique et à col en entonnoir (objet 67, st. 125) trouve comparaisons dans le nord de l'Europe en contexte funéraire comme à Trèves, Mayen (GRÜNEWALD, 2012, fig. 1), Gundelfingen (BÜCKER, 2012, fig. 4-3), Cologne (BOESELAGER, 2012) (Allemagne), en contexte domestique à Colchester, York ou Londres (PRICE, COTTAM, 1998, p. 183-184). En France, des exemplaires ont été mis au jour sur les nécropoles de Strasbourg-Koenigshoffen et Brumath, dans des sépultures datées du IV^e siècle (ARVEILLER-DULONG, 1985, forme 60, p. 132-133). Enfin, dans le nord de la France, ce type est apparu dans les tombes datées de la fin du III^e siècle - début du

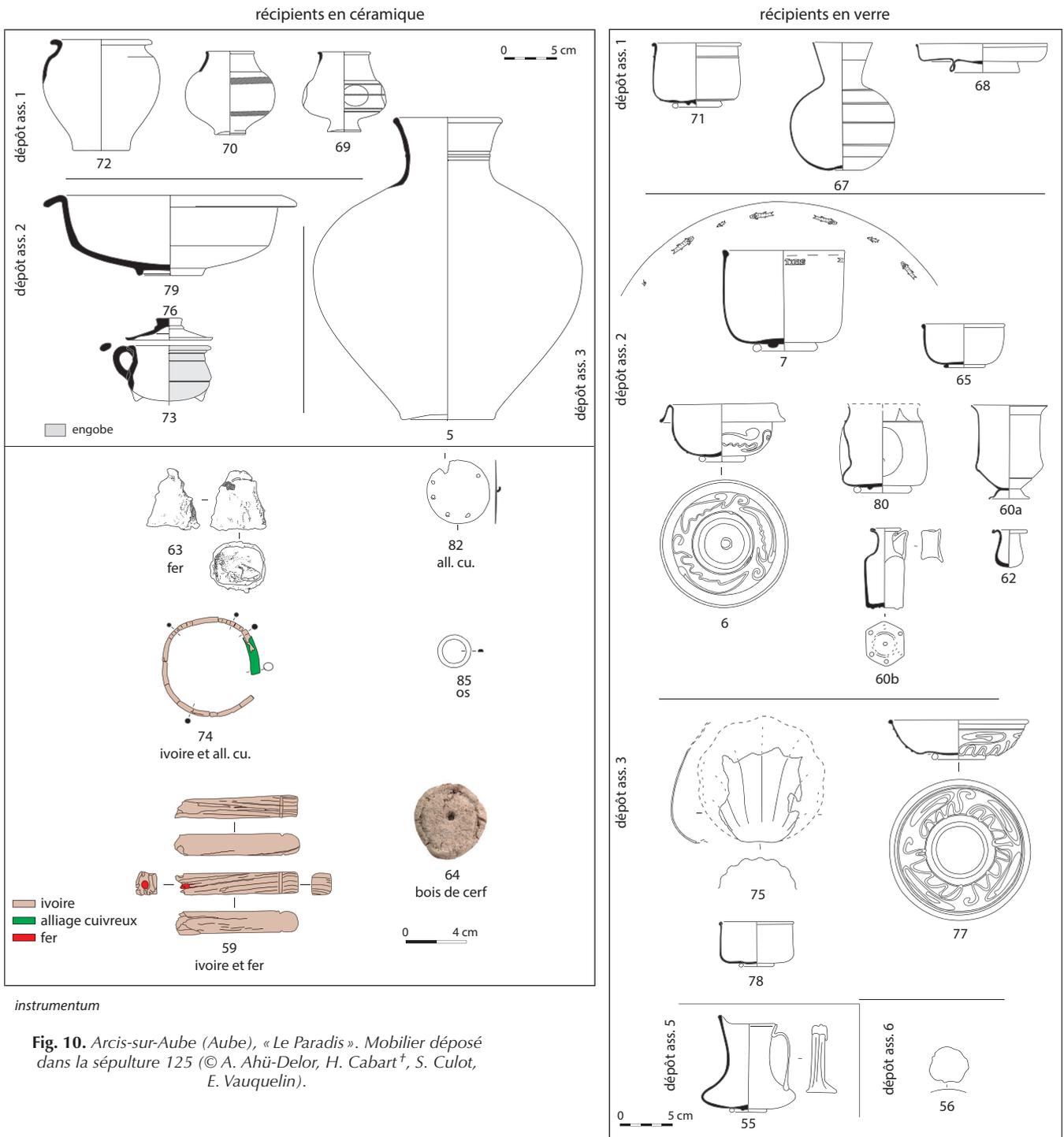


Fig. 10. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Mobilier déposé dans la sépulture 125 (© A. Ahü-Delor, H. Cabart[†], S. Culot, E. Vauquelin).

IV^e siècle sur les nécropoles d'Amiens (BINET, en cours), Salouël, Brény (FEYEU, 2003, p. 53 pl. 72-11) ou Beauvais (ARVEILLER-DULONG *et alii*, 1996, p. 43 n° 44; DEPRAETÈRE-DARGER, 1993 n° 179). C'est le cas de la pièce 63 (st. 113) qui appartient au groupe des plats à lèvres ourlées mais qui se distingue par une carène basse et un bord rentrant. Ce type est assez rare. Un exemplaire identique a été mis en évidence dans la nécropole de Neuville-Pollet (Seine-Maritime) dont le contexte n'est pas connu (SENNEQUIER, 2013, type H.N.1.8, p. 65) mais la majorité des productions présentant le même profil provient des nécropoles de Cologne, datées de la première moitié du I^{er} siècle (FREMERSDORF, 1959, fig. 51; Luxemburger Str., t. 50, 51 et 55; BOESELAGER, 2012, n° 265, fig. 346; n° 267, fig. 351; n° 265, fig. 353). Contrairement aux modèles rhénans, le plat d'Arcis-sur-Aube est dépourvu d'anse et de décor, et il est façonné dans une pâte

commune naturelle. Cet exemplaire pourrait donc être interprété comme une copie des productions fines rhénanes. Les coupes apodes moulées en forme de coquillage sont présentes majoritairement sur les sites de l'est de la Gaule. Un exemplaire de ce type a été mis au jour sur la nécropole Koenigshoffen de Strasbourg au sein d'une sépulture de la seconde moitié du III^e-début du IV^e siècle (t. 1-6; ARVEILLER-DULONG, 1985, forme 68, n° 305, p. 140). Les gobelets carénés à piedouche sont présents essentiellement dans les contextes septentrionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Belgique. Les carchésiums (objet 60a, st. 125) sont des productions qui semblent caractéristiques des provinces du nord de l'Europe, et plus spécialement de Gaule Belgique. Des variantes

plus trapues, façonnées dans des pâtes décolorées, sont découvertes en Grande-Bretagne dans des contextes de la seconde moitié du II^e siècle. À Augst, le type AR 39 ressemble davantage aux productions britanniques avec une panse trapue et une base courte, sans piédouche. Ce type y est daté également de la seconde moitié du II^e siècle. La coupe à bord en bandeau (objet 6, st. 125) est très rare et seuls trois exemplaires de ce type sont répertoriés en Gaule : à Vaux-et-Borset en Belgique dans un contexte domestique de riche *villa* (HANUT, 2005, type B2, fig. 1, p. 91) et à Mayence, dans un contexte non établi (MORIN-JEAN, 1923, type 87, fig. 168, p. 129). L'origine des décors vermiculaires n'est pas connue. Les cartes de répartition des découvertes montrent une concentration des récipients dans le quart nord-est, en Belgique et en Germanie occidentale, laissant supposer une localisation des centres de production dans ces régions septentrionales (BOISSAVIT-CAMUS *et alii*, 1993; CABART, 2008, p. 36). Le décor des trois coupes d'Arcis-sur-Aube est composé de filets disposés horizontalement, encadrés de deux lignes horizontales parallèles correspondant au type B1a établi par F. Hanut pour les productions de Belgique. Ce type est apposé sur les récipients de forme ouverte à panse hémisphérique ou à carène basse. Des comparaisons proviennent de nécropoles de Saint-Séverin à Cologne ou de Han-sur-Lesse (HANUT, 2005, p. 90; FREMERSDORF, 1959, pl. 9).

Les données concernant le mobilier en verre des sépultures du Bas-Empire en Champagne sont trop lacunaires pour pouvoir travailler sur l'assemblage typologique et établir des comparaisons d'un site à l'autre. Cependant, quelques similitudes dans le choix des types apparaissent entre les trois nécropoles tricasses d'Arcis-sur-Aube, Prunay-Belleville et Lavau, dans lesquelles sont associés bol à fond apode épaissi, bol cylindrique à bord évasé, coupe à base en couronne et aryballe sphérique (DUTOO *et alii*, 2009; LOUIS dans CHOQUENET, 2015). La datation des verres est située à la transition entre le dernier tiers du III^e siècle et le début du IV^e siècle. Le lot est composé à la fois de productions du III^e siècle comme les coupes à base en couronne, les bols à base rapportée, la coupe coquillage, les lèvres ourlées, les pichets prismatiques qui ne sont plus produits au IV^e siècle, et de vases dont la production est amorcée dès la fin du III^e siècle mais avec un pic de diffusion centré sur le IV^e siècle comme les barillets ou la bouteille sphérique à col entonnoir. L'assemblage de verres s'inscrit parfaitement dans le cadre chronologique de la fin du III^e-début du IV^e siècle, confirmé par les autres mobiliers.

Certains types correspondent à des productions de tradition gallo-romaine à large diffusion.

4.1.2. La céramique : assemblage typologique, origine et chronologie

La majorité du répertoire de la vaisselle en terre cuite appartient au vaisselier domestique : coupelle Chenet 302, gobelet Neiderbieber 33, amphore régionale AS6b, pot à col court var. Bassée 105, pot à cuire Bassée 116, marmites Bassée 414 et 510 (SÉGUIER, 2004, 2007; SÉGUIER, DELAGE, 2009) (fig. 9 et 10). Ces types recensés sont récurrents dans les contextes d'habitats de Champagne méridionale et de Bassée (MOUTON VENAULT *et alii*, 2015, p. 171-174; SÉGUIER, DELAGE, 2009; SÉGUIER, 2011) et apparaissent parmi le mobilier funéraire de la nécropole du début de l'Antiquité tardive de Prunay-Belleville (CHOQUENET, 2015) ou encore sur celles de Lavau (DUTOO *et alii*, 2009) ou de Bercey-en-Othe (GOUDIER, 1969, 1971). Cette homogénéisation à l'échelle de plusieurs sites témoigne certainement d'habitudes ou de contraintes d'approvisionnement communes à ces populations et ne semble pas pouvoir être attribuée à un groupe

humain cohérent (familial?) comme cela est parfois proposé. Ce mobilier intègre donc le faciès de consommation céramique régional typique de la fin du III^e siècle et du début du IV^e siècle.

L'amphore régionale (objet 84, st. 113) en céramique commune claire à pâte sableuse intègre la typologie mise en place pour le nord du territoire sénon et la vallée de la Seine avant la confluence (type AS6b; SÉGUIER, 2004; groupe 3). L'atelier de production de ce conteneur n'est pas encore identifié mais la fréquence du type en Bassée puis dans la vallée de la Seine jusqu'à Troyes impose un lieu de fabrication dans cette zone. Ces vases sont identifiés à partir du second quart du II^e siècle et perdurent jusqu'au début du IV^e siècle (SÉGUIER, 2004; SÉGUIER, DELAGE, 2009; SÉGUIER, 2011). Son utilisation est double selon les cas (conteneur vinaire ou vase à eau).

La marmite carénée (objet 74, st. 113) à lèvres en crochet, en céramique commune sombre, apparaît comme une forme phare du III^e siècle sur cette zone géographique (SÉGUIER, DELAGE, 2009). Ce type Bassée 510, caractéristique des officines du nogen-tais (Villeneuve-au-Châtelot et La Saulsotte), apparaît dès les premières décennies du siècle et semble encore utilisé au milieu du IV^e siècle. La forme est fréquente dans les assemblages funéraires contemporains (BIENAÏMÉ, 1966, 1967, 1971; DUTOO *et alii*, 2009; CHOQUENET, 2015).

Avec la forme précédente, le pot à épaulement et lèvres en bandeau mouluré (objet 77, st. 113; Bassée 116/ Reims P16) forme le contingent de la vaisselle culinaire depuis le début du III^e siècle jusqu'au troisième quart du IV^e siècle (SÉGUIER, 2011). L'exemplaire se distingue par un rebord peu anguleux qui semble plutôt spécifique des modèles anciens.

À l'instar de ce pot, la marmite à carène basse adoucie et lèvres éversées (objet 79, st. 125), en céramique commune sombre kaolinique, apparaît dans les répertoires culinaires des sites antiques de la Bassée (Bassée 414; SÉGUIER, DELAGE, 2009; SÉGUIER, 2011) comme dans les vaisseliers rèmes (DERU *dir.*, 2014; Reims RUB J4). Apparue timidement au cours de la première moitié du II^e siècle, cette forme deviendra un marqueur du vaisselier traditionnel après le milieu du III^e siècle. Aussi, la qualité de la pâte kaolinique (« craquelée bleutée ») impose-t-elle une datation antérieure au milieu du III^e siècle (DERU, BIEGERT, 2004; DERU, 2014).

Le pot à col court et lèvres éversées (objet 72, st. 125), en céramique commune sombre, propose un profil assez basique qui trouve référence au sein de ces deux typologies (Reims RUB P2/ Bassée 105). Comme dans la tombe 113, le module est plus proche du pot de conservation (condiment, miel...) que du pot de cuisson. Sa chronologie est large. Un vase en tout point identique provient de la tombe inférieure 32 de Saint-Benoît-sur-Seine, un second de la sépulture 3 de Prunay-Belleville (CHOQUENET, 2015) et deux autres des tombes 32d et 63 de Lavau (DUTOO *et alii*, 2009; AHÛ-DELOR, LOUIS, 2016, fig. 7).

La vaisselle fine inventoriée, produite en Argonne ou dans les officines icaunaises de Jaulges & Villiers-Vineux, s'inscrit de même dans des schémas de commercialisation parfaitement ancrés depuis le II^e siècle. Sur ce secteur septentrional du territoire tricasse, les importations argonnaises concurrencent largement dès le Haut-Empire les sigillées du Centre Gaule (AHÛ-DELOR, MOUTON-VENAULT, 2016, fig. 10), et à partir du dernier quart du III^e siècle, cette zone géographique est au cœur d'une zone tampon identifiée au chevauchement des aires de diffusion principales des céramiques métallescentes de Jaulges et des céramiques d'Argonne (AHÛ-DELOR, MOUTON-VENAULT, 2016, fig. 11).

Trois pièces céramiques de la tombe 125 se distinguent cependant de cet ensemble plutôt commun : la bouteille objet

5 et la tasse tripode dorée et son couvercle (objets 73 et 76). La qualité technique de la bouteille à col tronconique permet de lui attribuer une origine régionale de manière quasi certaine. Elle pourrait appartenir au faciès de production des ateliers du Nogentais, dont le répertoire est loin d'être maîtrisé encore. Deux pièces, lacunaires de ce type de bouteille ont été mises au jour dans le comblement d'une fosse à l'extrême fin du III^e siècle à Châlons-en-Champagne, rue des Meules (LOUIS, 2008). Il pourrait s'agir d'une production régionale inspirée d'un produit plus typique des territoires du nord-est. Un parallèle étroit peut être fait avec des vases en *terra nigra* tardive étudiés à Tournai (BRULET, 1990, pl. 6, p. 410; BRULET, 1994, B3.7, fig. 13, p. 92). La forme est aussi inventoriée au sein du mobilier de la nécropole de Florange (Moselle), dans un contexte daté du IV^e siècle (FELLER, HOERNER, 1994, p. 112, fig. 12). La tasse tripode en céramique fine claire dorée au mica reste parfaitement inédite pour notre secteur d'étude et ne trouve pas de comparaison dans la bibliographie extra-régionale consultée. La qualité de la pâte suggère qu'il s'agit probablement d'une importation dont l'origine reste à déterminer. Une pièce en céramique granulose observée en contexte funéraire à Uckange en Moselle offre un profil analogue (LEFEBVRE *et alii*, 2013a, fig. 8 et 9; fin IV^e- début V^e siècle).

4.1.3. La céramique : choix et traitement

Les vases à cuire de la tombe 113 ne présentent aucune trace d'utilisation ayant altéré les surfaces et ne conservent aucun résidu consécutif à un contact avec le feu. L'amphore a assurément contenu du vin, avant ou au moment de la cérémonie, comme le confirme la résine ou poix conservée sur les parois internes du conteneur. Les autres vases paraissent neufs. Ces pièces correspondent à des petits modules sans pour autant pouvoir être qualifiées de miniatures; elles semblent réduites d'environ un tiers par rapport aux types communément observés en consommation. Ce constat est valable pour une tombe d'époque contemporaine fouillée à Saint-Benoît-sur-Seine (st. 34) et le mobilier culinaire de certaines tombes de Lavau (sep. 32d, 54, 59, 64c). Ainsi ce lot pourrait donc avoir été acheté à des fins funéraires, et sélectionné en tenant compte de la dimension des pièces. Cette remarque vaut pour l'amphorette qui pouvait être vendue pleine.

Inversement, les pièces en terre cuite à usage culinaire déposées dans la tombe 125 présentent des marques nettes d'utilisation. La marmite contenant la volaille garde des traces de chauffe importantes sous le pied, une cupule thermique sous la carène et des dépôts de suie sous le rebord. Le pot est quant à lui marqué par des résidus charbonneux sur la panse externe et un côté de la lèvres présente une carburation profonde de la pâte impliquant son contact au feu mais que sur un côté.

Toutes les céramiques des deux tombes sont utilisables, aucune n'est perforée ni n'a été restaurée. Rappelons que l'utilisation, dans des conditions normales, de la vaisselle fine, à boire notamment, n'est que peu dommageable. Chaque pièce semble avoir été déposée en position fonctionnelle dans la tombe et les éventuellement renversements se justifient par le comblement de l'espace vide et l'affaissement progressif des coffrages. Elles étaient probablement entières lors de leur enfouissement et les lacunes doivent être mises sur le compte de la fouille. Il ne peut être observé de défaut flagrant de tournage ou de cuisson laissant envisager le dépôt de récipient de second choix. Seul le pot de la tombe 113 présente un léger défaut dans la mouluration de l'épaule sans que ce détail puisse être véritablement envisagé comme discriminant au moment de sa vente.

4.1.4. Les « petits objets » : éléments du costume et offrandes

Les éléments du costume et les dépôts (fig. 9 et 10)

À Arcis-sur-Aube, et particulièrement dans les deux tombes féminines complexes 113 et 125, en plus des chaussures portées par les défunt(e)s, d'autres paires de chaussures ont été identifiées par les dessins formés par leurs clous; elles constituent de véritables offrandes funéraires.

Dans la sépulture 113, ce sont quatre paires de chaussures et deux chaussures isolées qui ont été déposées, à la fois dans les caveaux latéraux de la chambre et le long du corps à droite des pieds, une paire à gros clous ayant même été déposée sur le cercueil à l'aplomb des pieds. V. Montembault⁶, qui les a étudiées, a pu identifier certaines de ces chaussures ainsi que leur taille. Les paires 71-72 et 106 sont toutes deux des paires de sandales pointure 34-35 plutôt masculines; la chaussure 76 est un pied gauche pointure 33,5, la chaussure 107 est un pied droit pointure 38, la paire à gros clous déposée sur le cercueil (n^{os} 79-83) pourrait être une paire de *sculponae*, sorte de sabots à semelle en bois (PARESIS, 2011, p. 141-142). Dans la tombe 125, on trouve également des gros clous autour des pieds (n^{os} 25-26) que V. Montembault identifie comme appartenant à une paire de *sculponae*; par analogie à ce que l'on observe pour st. 113, il est fort possible que cette paire ait été déposée sur le cercueil au niveau des pieds. La paire de chaussures (n^{os} 86-87) située dans le caveau gauche de la sépulture 125 est une pointure 34-35 (*ibid.*).

La déposition de chaussures, isolées ou par paires et n'appartenant pas forcément au défunt comme l'indique la présence de chaussures de tailles différentes au sein de la même tombe, est une pratique funéraire qui reste rare. Ce type de dépôt est parfois observé dans le nord de la Gaule, même si on le connaît à Châlons-en-Champagne pour les III^e et IV^e siècles (BONNABEL *dir.*, 2001, p. 29-32). On peut supposer que les chaussures demeurant assez coûteuses durant l'époque romaine, la déposition de plusieurs chaussures dans certaines tombes soit le marqueur d'un niveau social élevé.

Les sépultures 113 et 125 livrent encore plusieurs objets personnels déposés comme offrandes et les dépositions d'objets personnels côtoient celles d'objets apotropaiques, fonctions qui peuvent coexister (fig. 10). Le long du bras droit de la femme 113 étaient déposés un petit couteau (objet 69a) dans son fourreau en alliage cuivreux ajouré à décor zoomorphe, une tige (objet 69b) gainée de plomb et recouverte d'une tôle en alliage cuivreux et un instrument indéterminé (objet 69c) à extrémité trilobée. Aux pieds de cette femme se trouvait une petite boîte (objet 81) garnie de tôle contenant des nodules de jais et de soufre. Le couteau à fourreau à décor zoomorphe ajouré trouve des parallèles dans le quart nord-est de la Gaule pour la première moitié du III^e siècle; sa fonction précise reste inconnue mais on lui attribue un caractère personnel, ce qui est affirmé dans la tombe 113, et on lui suppose un lien avec les activités textiles comme le suggère la découverte de Paris (BRUNET, FORT, sous presse; PARESIS *et alii*, 2015). L'entrée du fourreau de ce couteau porte des traces de réparation indiquant vraisemblablement une longue durée d'utilisation qui explique la présence d'un objet plus ancien (daté de la première moitié du III^e siècle) dans cette sépulture.

6. Spécialiste de l'artisanat du cuir (Eschoppe de Saint Benoît, 14400 Bayeux) (veronique.montembault@neuf.fr)

Dans la tombe 125, un instrument à manche en ivoire (objet 59) que sa forme apparente aux objets de soin du corps ou de toilette, a été déposé le long du caveau droit, non loin d'une amulette en bois de cerf (objet 64) et d'une clochette en fer (objet 63). Ces deux derniers objets sont interprétés comme des éléments apotropaïques. Il est vraisemblable que l'amulette en bois de cerf ait été utilisée en applique comme le montrent sa face arrière peu soignée et son trou de fixation central. Le matériau utilisé pour la clochette est inhabituel pour un objet à caractère liturgique, considérant que les clochettes sont généralement des objets cultuels. Les clochettes sont le plus souvent en alliage cuivreux ; il s'agit vraisemblablement d'un objet dont la fonction a été détournée et qui a été utilisé comme offrande par analogie formelle avec les clochettes en alliage cuivreux. À droite du crâne de la défunte 125, on trouve un second objet en ivoire, un bracelet (objet 74) à virole en alliage cuivreux, qui trouve des parallèles, néanmoins peu communs, au cours du IV^e siècle (MACGREGOR, 1985, p. 112). Dans le caveau gauche, une tige en fer à bélière (objet 85) et un anneau en os (objet 88), peut-être une bague, forment un petit ensemble et au fond du caveau droit, on trouve une plaque décorative indéterminée (objet 82).

Les « petits objets » découverts dans les tombes fouillées en 2002 permettent de confirmer les attributions du sexe des défunts, notamment pour la tombe 125 où la diagnose sexuelle n'était pas certaine. Le mobilier de cette sépulture, composé notamment du bracelet en ivoire et d'une bague, se rapporte bien à la parure féminine.

Les deux tombes, qui présentent une architecture funéraire particulière, ont également fourni des offrandes plus nombreuses et plus riches, voire luxueuses, conférant peut-être aux défuntes un statut social élevé. Il est fort probable que d'autres tombes « riches » se trouvaient à proximité ; en effet, les zones dont M. Camus-Chardon nous rapporte les découvertes sont contiguës à celle fouillée en 2002 et il mentionne au moins une tombe avec un coffre (CAMUS-CHARDON, 1836, p. 106) et la présence d'objets luxueux, notamment une amulette en ambre (« en succin ») et une autre en ivoire (*ibid.*, p. 110).

4.2. ASSEMBLAGES FONCTIONNELS, POSITION DES OBJETS DANS LA TOMBE ET PRATIQUES FUNÉRAIRES

Les mobiliers des tombes 113 et 125 d'Arcis-sur-Aube présentent donc des groupes ou assemblages distincts, avec des fonctions différentes mais complémentaires (fig. 9, 10 et 11). Le mobilier céramique est toujours déposé à l'extérieur du cercueil. Ces récipients doivent tous être envisagés comme les réceptacles d'offrandes alimentaires : leur présence dans la tombe est donc parfaitement utilitaire. Dans les deux sépultures, les marmites contenaient les restes d'une volaille et de la vaisselle céramique était installée à proximité immédiate de pièces de viande de grande taille (*cf. infra*). De même dans les deux cas, le conteneur à liquide de belle dimension est installé sur son pied dans un angle inférieur de la structure. Cette position est observée dans les tombes contemporaines de Punay-Belleville (CHOQUENET, 2015), Saint-Benoît-sur-Seine (sep. 14 ; DENAJAR, 2005, fig. 353, p. 483), Lavau etc... La fonction primaire de ces pièces pourrait bien évidemment avoir été détournée. Des exemples champenois peuvent être cités comme à Compertrix (Marne) où un gobelet à boire contenait des œufs (ACHARD-COROMPT *dir.*, 2015), et à Prunay-Belleville (Aube) où les analyses chimiques ont révélé la présence de graisse animale dans un vase à boire (CHOQUENET, 2015, analyse de N. Garnier). Cependant la présence de dépôts

alimentaires conservés dans les marmites ainsi que la cohérence dans la composition des assemblages identifiés permet d'envisager la pérennité des usages domestiques dans la tombe.

Les objets en verre des tombes correspondent au domaine des récipients, distribués en deux catégories fonctionnelles : la vaisselle de table et les contenants. La destination des récipients de table peut être précisée. On distingue des récipients de consommation des boissons avec les bols à fond épaissi, le gobelet caréné, les bols cylindriques. Les bouteilles et cruches servent au service des boissons. Les récipients de présentation des denrées solides correspondent à des assiettes. Les coupes posent des problèmes d'interprétation car leur fonction première de récipient à boire ou de récipient de présentation est discutée. Les coupes à base annulaire servent à la présentation des solides, comme les coupes cylindriques, qui sont une évolution des bols cylindriques destinés à boire. Les barillets et les bouteilles prismatiques servent au transport et au stockage des denrées liquides, mais cette fonction peut également être discutée. Ainsi, les bouteilles prismatiques d'Arcis-sur-Aube sont plus petites que la normale : elles mesurent entre 8,5 et 9 cm de hauteur. Ces dimensions réduites les rapprochent, dans l'un des cas, davantage des flacons à soins du corps que des bouteilles de stockage des denrées liquides. Ces flacons sont placés dans la tombe 113 autour de la tête de la défunte avec un aryballe et un miroir, ce qui semble confirmer la fonction d'ustensiles de toilette. Parallèlement, le barillet, communément utilisé pour le transport des denrées liquides, peut également servir au service des boissons sur la table (FOY, 2010, p. 250). Le vase de la tombe 113 constituerait l'élément de service des boissons dans l'assemblage individuel.

Enfin, les petits flacons aryballe et pots à onguent servent à l'emballage et à la conservation des produits cosmétiques ou pharmaceutiques.

Les fragments de panse de récipients en verre décoloré, découpés et arrondis au grugeoir, sont interprétés comme des miroirs ayant perdu la pellicule de plomb réfléchissante. Des parallèles ont été mis au jour dans la nécropole Saint-Barthélemy de Chartres (t. 728 et 784), et interprétés par les auteurs de la fouille comme des miroirs (JOLY, GARDAIS *et alii*, 1988 p. 19). Deux miroirs proviennent de la nécropole du Pressoir-Coquet à Beauvais (SCHULER, 1995, p. 127, fig. 37). Quatre miroirs proviennent de la nécropole de Tongres (tombes n^{os} 96, 106, 141, 208 ; CABART dans PARESYS, 2011, p. 126). L'examen de la position des mobiliers et la taphonomie nous permettent d'isoler des groupes de pièces ou dépôts (AHÛ-DELOR, LOUIS, 2016). Ainsi dans les deux inhumations, on observe *a minima* un assemblage de vaisselle associant verre et céramique, hors cercueil et au niveau de la tête (ass. 1), qui compose un service de consommation individuel, et deux autres dépôts (ass. 2 et 3) installés de part et d'autre du cercueil, posés sur le fond du coffrage de la tombe, qui regroupent des dépôts alimentaires en récipients conservés. Dans la tombe 125, le dépôt 2 est essentiellement composé de récipients destinés à la boisson (hors faune) tandis que l'assemblage 3 regroupe des récipients dédiés plutôt à l'alimentation solide.

Le quatrième assemblage de la tombe 113 est situé dans le cercueil, autour de la tête de la défunte. Il regroupe un aryballe, deux bouteilles prismatiques et un bol à fond épaissi, une coupe et un barillet. Cet ensemble constitue un service complet de vaisselle à boire, de présentation et de stockage ou service des boissons. Il est complété par des ustensiles de toilette. Les tombes comprennent un cinquième dépôt constitué d'un unique vase, destiné au stockage ou au service des boissons, déposé dans la tombe de manière isolée, à proximité des pieds ou dans un angle du cercueil.

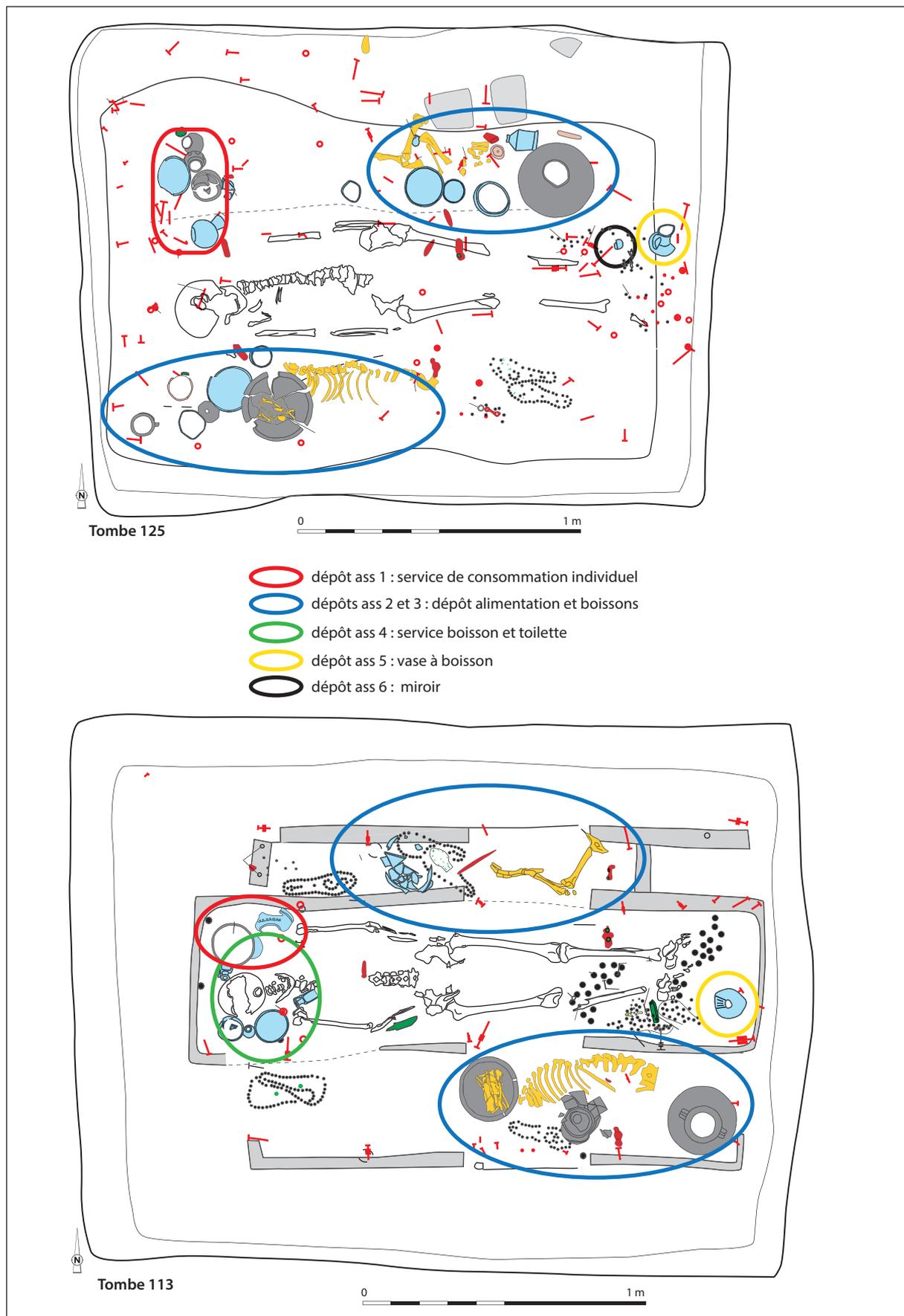


Fig. 11. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Localisation des dépôts identifiés dans les tombes 113 et 125 (© A. Ahü-Delor).

Enfin, un dernier dépôt peut être envisagé avec le miroir de la tombe 125, isolé le long du pied gauche de la défunte (ass. 6).

Ces assemblages ou dépôts illustrent chacun des fonctions et des pratiques différentes mais imposent aussi une certaine temporalité dans les gestes. Les assemblages dans le cercueil précèdent sa fermeture et intéressent donc directement le défunt.

Les assemblages 2 et 3 sont les témoins de la pratique du banquet. Ainsi, l'abondance et la variété de la vaisselle (en lien avec la préparation, la présentation et le service des mets et boissons) et de la faune qui les composent, illustrent un festin collectif, probablement pris par les vivants auprès de la tombe. Parallèlement, les assemblages 1, sur le cercueil dans la tombe 113 et peut-être dans un coffret en bois positionné à côté du cercueil dans le fait 125, proposent deux séries inégales mais de même fonction, correspondant à un service de consommation individuel à table incluant des récipients pour manger, des vases à boire et des vases à sauce ou condiments. Cet assemblage pauvre en mobilier doit être distingué des assemblages 2 et 3.

Des éléments céramiques ont été découverts dans les niveaux de comblement des tombes (décapage mécanique) : ces tessons pourraient être erratiques et résiduels (présence de *terra rubra* notamment). On insistera cependant sur le fait que plus de 80 % des fragments céramiques du comblement de la tombe 113 appartiennent à des vases à liquides tels que des cruches, des amphores régionales et des gobelets, et à des coupelles ayant pu être utilisées lors de libations. La mise en relation de ce mobilier avec la tombe paraît difficile à envisager au regard de la stratigraphie, mais ces tessons témoignent des pratiques rituelles déployées sur la nécropole.

5. LES OFFRANDES ANIMALES (Ginette Auxiette)

Parmi les vingt-deux tombes fouillées en 2002, seules quatre ont livré des offrandes animales, dans des proportions variables. Les ossements sont tous frais et diversement conservés, suivant les parties anatomiques ; les côtes présentent des altérations plus ou moins prononcées qui ont parfois dissous la surface osseuse. Toutefois la présence des ossements de gallinacés relativise les effets des différents processus taphonomiques. L'âge des animaux a été estimé à partir des tables d'épiphyssation des os longs (d'après BARONE, 1976).

Le porc (*Sus domesticus*) est le seul mammifère déposé en offrandes. Les oiseaux proviennent d'une seule et même espèce : le terme générique de « poulet » sera employé dans cette étude (*Gallus gallus*) (fig. 12).

5.1. SÉPULTURE 113

Les offrandes animales de la sépulture 113 s'organisent de part et d'autre du corps humain, à hauteur des jambes (fig. 6). Les pièces de viande de porc sont déposées d'un seul tenant et en connexion. On distingue, à droite du corps, une partie d'une colonne vertébrale et les côtes gauches en connexion plus ou moins lâches (objet 78). Le poulet a été déposé entier dans la coupe en céramique (objet 74) située dans la continuité du morceau de porc. À gauche du corps, plusieurs morceaux de porc réunissent le coxal, les os longs postérieurs et les autopodes gauches auxquels s'adjoint le coxal droit. L'ensemble est en connexion stricte (objet 73). Les morceaux sont issus d'un porc de moins de 12 mois (fig. 13).

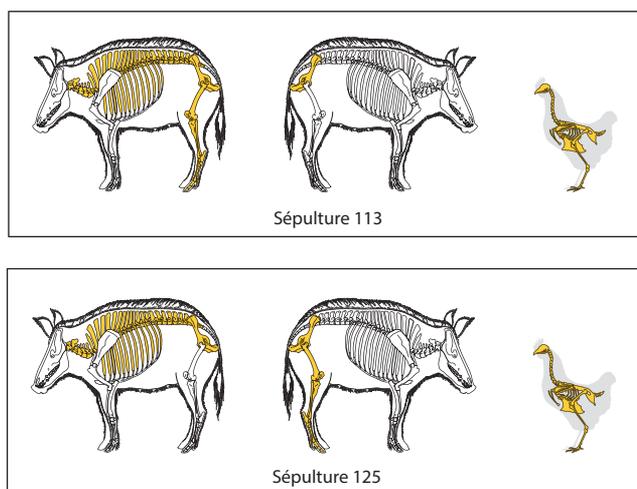


Fig. 12. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Offrandes animales déposées dans les sépultures 113 et 125 (© G. Auxiette).

5.2. SÉPULTURE 125

Les offrandes animales de la sépulture 125 s'organisent de part et d'autre du squelette humain (fig. 7, fig. 14). Les pièces de viande de porc sont déposées d'un seul tenant et en connexions plus ou moins strictes. On distingue à droite du corps, le long du bras, le thorax d'un jeune porc de moins de 12 mois portant les stigmates de découpe préalable à son dépôt (rachis fendu en deux), en connexion plus ou moins stricte. Le basculement des côtes gauches (objet 83) s'explique probablement par l'affaissement des chairs en espace non colmaté. À gauche du squelette ont été déposés plusieurs morceaux de porc probablement issus du même animal et réunissant le coxal, les os longs postérieurs et les autopodes droits, auxquels s'ajoute un fragment de coxal gauche attaché à une partie du sacrum. Cet ensemble est en connexion lâche à une partie du sacrum. Cet ensemble est en connexion lâche (objet 61). L'ensemble de ces morceaux est issu d'un porc de moins de 12 mois. Un poulet entier a été déposé dans la coupe en céramique (objet 79) située dans la continuité du morceau de porc (fig. 15).

On remarque la similitude entre les dépôts d'animaux des tombes 113 et 125 tant dans la mise en place des offrandes que dans la sélection des espèces et des morceaux. Les membres postérieurs des deux porcs d'âges similaires (< 12 mois) proviennent de deux animaux distincts. On ne peut toutefois exclure la simultanéité de dépôt des deux sépultures sur ce simple critère.

La qualité et la quantité d'offrandes animales sont à l'évidence en parfait accord avec la richesse du mobilier issu des sépultures 113 et 125 et témoignent sans aucun doute d'un rang social élevé des deux inhumés.

5.3. COMPARAISONS RÉGIONALES DES ENSEMBLES FAUNIQUES

Plusieurs groupes funéraires des troisième et quatrième siècles de plus ou moins grande ampleur peuvent être convoqués pour établir des parallèles quant aux pratiques du dépôt d'offrandes animales. On observe que le choix des espèces et les gestes qui accompagnent ces dépôts de pièces de viande et d'œufs sont largement partagés entre les différentes régions de Gaule. Dans tous les cas, il s'agit d'offrandes fraîches.



Fig. 13. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Sépulture 113, poulet adulte en connexion déposé dans une écuelle (cl. E. Vauquelin).



Fig. 14. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Sépulture 125, vue générale (cl. E. Vauquelin).



Fig. 15. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Sépulture 125, poulet en connexion déposé dans une écuelle (cl. E. Vauquelin).

	Poulet	Œuf	Poulet/Œuf	Porc	Porc/Poulet	Porc/Œuf	Porc/Poulet/Œuf	Porc/Poulet/Œuf/Caprinés	Caprinés
Arcis/Aube « 40 route de Troyes ; le Paradis »	1				2				1
Arcis-sur-Aube « Le Prieuré »				1					
Caurel « Le Village »					1		2		
Ramerupt « Cour première »	2			1	1				
Saint-Parres-aux-Tertres « Champ Reignes »				1					
Ville-sur-Retourne « Budant à la Route de Pauvres »	4		1		1	1			
Ittenheim « Lotissement du stade »	2	4			3	1		1	1
Sierentz « Sandgrube »	8								

Fig. 16. Nombre d'occurrences par espèce et association d'espèces dans quelques nécropoles du Bas-Empire du nord-est de la France (G. Auxiette).

En Champagne-Ardenne, trois groupes de tombes offrent quelques similitudes avec les tombes d'Arcis-sur-Aube. À Caurel (Marne, DUROST, en cours), chacune des trois tombes a livré des offrandes animales dans des proportions variables. Une des tombes était très richement dotée en œufs (communication orale A. Bandelli). Sur la commune de Ramerupt dans l'Aube (THIOL *dir.*, 2015), quatre tombes sur un groupe de neuf sépultures ont livré des offrandes de porc et de poulet, parfois associées, dans des proportions variables. Une sépulture de la nécropole de Saint-Parres-aux-Tertres « Champ Reignes » (Aube; DEGOBERTIÈRE *dir.*, 2008) était dotée d'un pied de porc. Enfin, parmi quinze tombes de la nécropole de Ville-sur-Retourne « Budant à la Route de Pauvres » (Ardennes; FLOUEST, STEAD, 1979), sept ont livré des offrandes animales réunissant exclusivement des pièces de viande issues du porc et du poulet (tableau 59 dans STEAD *et alii*, 2006, p. 131). Les dépôts de poulet sont les plus fréquents et la présence d'œufs est avérée dans deux tombes.

Plus à l'est, des pratiques identiques sont attestées. À Ittenheim « Lotissement du Stade » (Bas-Rhin; CARTIER *et alii*, 2007, 2016) une nécropole réunit vingt et une tombes dont douze ont livré des offrandes animales (étude O. Putelat). Les offrandes de porc, de poulet et les œufs sont les plus fréquentes; la présence de capriné associé à deux tombes féminines est notable. Les œufs ont été repérés en offrandes uniques dans quatre tombes, l'association entre le porc et le poulet étant avérée dans trois sépultures, le poulet seul dans deux cas et l'association entre les trois espèces et les œufs, dans une seule tombe. On remarque que le porc, en offrande exclusive, n'est pas attesté dans cette nécropole (fig. 16).

Dans huit tombes parmi les quarante-cinq reconnues de la nécropole de Sierentz « Sandgrube » (Haut-Rhin; HEIDINGER, VIROULET, 1986, cité par Putelat dans CARTIER *et alii*, 2007, 2016), les offrandes animales sont exclusivement constituées de poulet.

Dans le nord de la France (LEPETZ, 1996), les nécropoles de Barisis-aux-Bois, de Monceau-le-Neuf, de Saint-Quentin et de Vermand (Aisne; LACROIX, 1954; PILLOY, 1995; ECK, 1891, citées par LEPETZ, 1996), de Dourges (Nord; MÉNIEL, 1995, cité par LEPETZ, 1996), de Rodincourt (Pas-de-Calais; LEPETZ, 1996), de Nouvion-en-Ponthieu, de Noyelles-sur-Mer et de Vron (Somme; POULAIN, 1978, 1985; MÉNIEL, 1995 citées par LEPETZ, 1996) et d'Épiais-Rhus (Val d'Oise; MÉNIEL, 1995) témoignent indiscutablement de la prévalence du poulet parmi les offrandes animales fraîches déposées dans les tombes. Le porc est très discrètement représenté à Dourges et à Saint-Quentin avec un nombre d'occurrences inférieures à celle du poulet.

Au cours du Haut-Empire, le porc est encore l'espèce la mieux représentée parmi les offrandes animales (LEPETZ, 1996)

et affirme une continuité certaine entre les rituels de la période de La Tène finale (AUXIETTE, 1995; AUXIETTE dans DESENNE *et alii*, 2009, p. 182-183; MÉNIEL, 2001, p. 88-89) et la période gallo-romaine (LEPETZ, 1996, p. 151). La sélection des espèces tend à se raréfier au Bas-Empire avec la quasi-disparition des caprinés, la raréfaction du bœuf. On observe par ailleurs l'augmentation des gallinacés à partir de La Tène finale, qui n'est pas démentie pendant toute la séquence de la période gallo-romaine. La présence exclusive du porc et du poulet parmi les offrandes animales de la nécropole d'Arcis-sur-Aube s'intègre parfaitement dans le schéma des pratiques funéraires connues au Bas-Empire (MÉNIEL, 1995; LEPETZ, 1996, p. 152). Après une période où offrandes fraîches et incinérées se sont côtoyées dans les sépultures, les offrandes de viande fraîche constituent à nouveau l'exclusivité des dépôts de faune. Le porc est systématiquement segmenté en morceaux – jambons et côtes à Arcis-sur-Aube, mais épaules et têtes sont aussi recensées – avec des choix qui se portent principalement sur le sacrifice de jeunes animaux. Si la préparation des carcasses de porcs est avérée – découpe préalable au dépôt – rien n'est moins sûr dans le cas des volailles lorsqu'il s'agit de corps entiers.

6. LES ANALYSES CARPOLOGIQUES ET ANTHRACOLOGIQUES (Julian Wiethold)

Cinq prélèvements, dans le sédiment des récipients déposés dans les tombes, ont été effectués sur les inhumations du Bas-Empire d'Arcis-sur-Aube.

Seul le prélèvement issu de la cruche à deux anses (amphore régionale) objet 84 de la sépulture 113, ayant un volume plus important, a fourni quelques macrorestes remarquables tels deux macrorestes végétaux carbonisés : une moitié d'une cerise ou griotte carbonisée (*Prunus avium/P. cerasus*) et d'un fragment de « matière organique carbonisée » (MOC). S'ajoutent à cela deux charbons de bois d'un chêne à feuilles caduques *Quercus sp.* avec un poids total de 0,044 g.

La cerise ou la griotte était conservée de manière exceptionnelle : il ne s'agit pas seulement du noyau, mais aussi d'une partie de la chair du fruit qui sont conservés (fig. 17). La moitié du fruit présente une taille de 1,0 x 0,8 cm et possède une épaisseur de 0,34 cm. Son poids est de 0,095 g. La surface présente une structure poreuse créée par de petites bulles, partiellement cassée et ouverte. La perforation circulaire observable sur l'un de ses côtés est l'intérieur du noyau, cassé à la moitié. La fragmentation et la présence de chair autour du noyau ont empêché une détermination plus précise, au merisier ou au griottier. Normalement, les noyaux de *P. avium* sont plus petits et lisses, tandis que ceux de *Prunus cerasus* présentent une crête dorsale continue, une cicatrice



Fig. 17. Arcis-sur-Aube (Aube), « Le Paradis ». Sépulture 113, objet 84. Cerise ou griotte (*Prunus avium*/*P. cerasus*) carbonisée. Cliché : J. Wiethold / P. Martin Ripoll, Inrap.

d'insertion du pédicelle plus marquée et des lèvres proéminentes au niveau de la suture ventrale. Néanmoins, dans notre cas, l'absence de griottes dans les assemblages de macrorestes antiques parle fortement en faveur de la présence d'une merise/cerise.

Le fragment de matière organique carbonisée (MOC) est petit (0,031 g) mais, en coupe, la même structure poreuse est observable. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un fragment de chair de fruit carbonisé, éventuellement de la moitié manquante du fruit. Ces objets organiques ont été trouvés dans la grande cruche à deux anses située à l'extérieur du cercueil au niveau des pieds du défunt. Il s'agit très probablement d'une contamination secondaire arrivée avec le remblai car aucun autre reste carbonisé n'a été découvert. De plus, toutes les autres offrandes funéraires n'étaient pas carbonisées. Cela rend peu probable une interprétation comme offrande alimentaire. Il reste encore la possibilité que la merise/cerise fasse partie d'un repas commémoratif situé à proximité du lieu de l'inhumation.

L'origine des formes cultivées est estimée en Asie mineure. La culture au nord des Alpes a été très probablement introduite par les Romains (HEGI, 1995). Les noyaux de cerises se trouvent fréquemment comme rejets domestiques dans les puits et latrines des villes romaines, par exemple à Reims « Vieux Port » (PAGNOUX, 2011), à Metz « Parking Amphithéâtre » (WIETHOLD dans GAMA, 2013) et à Grand, Vosges, dans des puits divers (WIETHOLD, 2010).

Les rares charbons de chêne attestés dans ce prélèvement proviennent exclusivement de chênes à feuilles caduques *Quercus* sp. Les critères anatomiques de détermination sont les grands éléments vasculaires qui caractérisent le bois initial de chaque cerne annuel et l'arrangement des pores du bois final en groupes radiaux. La coupe tangentielle présente des rayons ligneux unisériés et multisériés avec une hauteur maximum de trente cellules. En vue anatomique, le bois du châtaignier *Castanea sativa* est très similaire, sauf la présence de grands rayons multisériés, qui ont été bien observés dans notre cas. Il s'agit de charbons de bois de trois espèces de chêne à feuilles caduques (chêne pédonculé *Quercus robur*, chêne sessile *Quercus petraea* et le chêne pubescent *Quercus pubescens*) qui ne peuvent pas être différenciés anatomiquement (SCHWEINGRUBER, 1990, p. 144). Les deux charbons de chêne présentent seulement le bois du tronc, le bois de branches et des brindilles étant absents.

Actuellement la présence de la cerise dans la cruche à deux anses provenant de la sépulture 113 d'Arcis-sur-Aube reste sans comparaison directe car on ne dispose pas d'autres analyses sur le contenu de vases associés aux sépultures antiques dans le nord-est de la France. La présence d'un seul fruit carbonisé dans cette cruche reste inexploquée, compte tenu du fait que les offrandes

n'ont pas été altérées par le feu. Soit il s'agit d'une contamination complètement accidentelle du remblai de la chambre funéraire, qui a rempli la cruche après l'inhumation du défunt, soit il s'agit d'un reste lié aux repas commémoratifs lors des rites funéraires. Une offrande végétale associée aux autres offrandes (céramiques, parties d'animaux) reste une hypothèse relativement peu probable car la cerise est le seul macroreste attesté dans la cruche. Il semble justifié d'estimer que les restes d'origine végétale étaient bien présents parmi les offrandes, mais ils ne sont pas conservés car ils n'ont pas subi le contact avec le feu, contrairement à la cerise attestée.

Les recherches sur les offrandes végétales associées aux incinérations antiques fournissent un peu plus d'informations, malgré le fait que les études carpologiques sur les structures funéraires soient encore rares (par. ex. PREISS, 2003; WIETHOLD dans POUGET, 2010; WIETHOLD dans LEFÈVRE *dir.*, 2013b; DAOULAS dans ACHARD-COROMPT, 2015). Les assemblages de carporestes carbonisés provenant de nécropoles du nord-est de la France n'ont pas attesté de cerises ou de griottes, mais en Sarre, proche de la frontière avec la France, une fosse cendreuse avec des restes de bûcher funéraire, reliée à une incinération du III^e siècle a révélé très probablement une cerise carbonisée *Prunus* cf. *avium* (WIETHOLD, 2000). En Champagne-Ardenne on doit mentionner la découverte d'une galette carbonisée provenant d'un bûcher funéraire gallo-romain à Saint-Memmie « La Trussonnerie » (fouille N. Pouget, Inrap) et également de nombreux macrorestes carbonisés provenant de bûchers funéraires (WIETHOLD dans POUGET, 2010). De plus, une fouille à Compertrix « Saint-Pierre » a révélé de nombreux restes de plantes cultivées provenant d'un bûcher funéraire daté du III^e siècle (DAOULAS dans ACHARD-COROMPT, 2015; DAOULAS, ACHARD-COROMPT, 2017).

Pour conclure, il faut souligner que les relations entre les pratiques funéraires antiques et les offrandes alimentaires dans les sépultures ne sont pas encore complètement éclaircies. Des trouvailles isolées, comme la cerise à Arcis-sur-Aube et sa présence accidentelle ou intentionnelle dans la cruche 84, sont encore plus difficiles à interpréter.

7. CONCLUSION GÉNÉRALE

La nécropole sud d'Arcis-sur-Aube, tout au moins sa partie fouillée en 2002, semble utilisée, sur la base des offrandes découvertes dans les tombes, du III^e au début du V^e siècle. L'essentiel de l'occupation funéraire se situe entre le III^e et la première moitié du IV^e siècle. Les pratiques funéraires révèlent une norme partagée par la grande majorité des défunts, tant au niveau des dimensions des fosses que pour la position des corps, à l'exception toutefois du sujet 105, fléchi sur le côté. En revanche, les orientations des corps présentent une grande variabilité, même si les orientations tête à l'est ou à l'ouest dominant le corpus⁷. De même, les contenants se répartissent en deux types, rigide ou souple, parfois associés. La présence d'un couvercle ou d'un coussin céphalique fait figure d'exception. Il s'agit d'une pratique (position d'inhumation, forme de la fosse, contenant rigide) stéréotypée pour l'Antiquité tardive dans le sud-est de la Gaule (BLAIZOT *dir.*, 2009, p. 32-33). F. Blaizot signale la présence de « double contenant », pouvant parfois aller jusqu'à la construction de « chambre funéraire », qu'elle propose comme un probable héritage des chambres funéraires laténiennes (p. 36). Mais ces

7. Ce phénomène est déjà observé par ailleurs à Ittenheim, Bas Rhin (CARTIER, 2007), ou Chantambre, Essonne (MURAIL, 1996).

exemples ne sont pas comparables à ceux d'Arcis-sur-Aube, car il s'agit le plus souvent de deux contenants en matériaux distincts (sarcophage de plomb dans coffrage de bois ou de tuiles par ex.). Parfois ce terme est appliqué à un cercueil déposé dans une fosse pourvue de banquettes destinées à recevoir un couvercle. La présence de couvercle sur les coffres, permettant de les rouvrir et d'éventuellement ajouter une ou des offrandes, est tout à fait remarquable et rarement signalée.

Le sexe ou l'âge au décès ne sont pas des critères discriminants pour le choix du contenant ou de l'orientation du défunt. En revanche, une sélection selon l'âge au décès a eu lieu au moment de l'inhumation dans cette partie de la nécropole; les classes d'âge considérées comme ayant une forte mortalité dans les populations préjénériennes (sujets périnataux et moins de 5 ans), sont absentes de cette partie fouillée. Il est possible que des quartiers regroupant les très jeunes enfants existent au-delà des limites de cette fouille, notamment dans la partie fouillée en 2014. Le déficit en immatures observé à Arcis-sur-Aube semble être une caractéristique des nécropoles champenoises du Bas-Empire, où ils ne représentent qu'une petite part des sujets inhumés (entre un cinquième et un dixième) comme à Lavau (PARESYS, 2009), ou à Damery (BONNABEL *dir.*, 2010).

Seules les femmes des tombes 113 et 125 se distinguent par une fosse aux dimensions imposantes, un double contenant et un mobilier de qualité supérieure et abondant, mais également par la présence d'une variation anatomique, certes fréquente dans la population actuelle, mais qu'elles sont les seules à posséder dans l'ensemble étudié (racine bifide des premières prémolaires

supérieures). Les modalités de dépôt du mobilier observé à Arcis-sur-Aube se retrouvent également dans le sud-est de la Gaule mais aussi et surtout en Champagne (BLAIZOT, 2009, p. 64), avec toutefois une variabilité régionale. Signalons, la présence d'objets auquel on propose de donner un caractère apotropaïque (amulette en bois de cerf, clochette) dans la tombe d'une femme adulte (st. 113). Les chaussures sont généralement portées. Quand il y a plus d'une paire dans la tombe (st. 113 et 125), elles sont à la fois portées et déposées, préférentiellement sur le côté droit du défunt à proximité de ses membres inférieurs. Plusieurs éléments concourent à faire des sujets 113 et 125 des individus privilégiés dans cette portion de nécropole: qualité et quantité des dépôts animaux et mobiliers, aménagement des tombes, mise en scène des dépôts. Une partie du mobilier déposé est également atypique: couteau à fourreau ajouré dans la sépulture 113, clochette et merrain de cerf dans la sépulture 125. Les sépultures de ces deux femmes pourraient être à l'image de leur statut dans la société des vivants: il pourrait s'agir de personnages privilégiés ou ayant un statut social élevé. Enfin la coupelle tripode ansée et le couvercle associé de la tombe 125 témoignent aussi éventuellement d'un lien économique ou familial extra-régional.

En revanche, le reste de la population étudiée s'insère dans les pratiques courantes observées sur d'autres ensembles de la même période (PARESYS, LE GOFF, 2015), tant sur le plan archéologique qu'anthropologique.

L'analyse du reste de la nécropole fouillée en 2014 permettra d'affiner les observations effectuées sur la partie nord, et de confirmer ou d'infirmer les tendances qui s'en dégagent.

CATALOGUE

Sépulture 113

Contexte

Encaissant: graveluche jaune beige indurée.

Fosse

Orientation: 260°.

Description: quadrangulaire à paroi verticale et fond plat.

Dimensions: longueur: 2,60 m; largeur: 1,95 m; profondeur: 1,40 m.

Comblement: contre les parois de la fosse, limon gris avec inclusions d'argile jaune, la proportion de graveluche augmentant vers le fond de la fosse. Au centre de la fosse, limon gris mêlé de graveluche pour la moitié supérieure, argile et graveluche indurée dans la moitié inférieure.

Relation stratigraphique: recoupe la tombe 124, parallèle et tangente à la sépulture 125.

Mode d'inhumation

Position de l'individu: en décubitus (tête à l'ouest). Le crâne est en vue inférieure, la mandibule déconnectée. Atlas et axis sont surélevés par rapport au crâne et déconnectés. Les membres supérieurs et inférieurs sont en extension, les mains en avant des fémurs et les pieds à 90° avec mise à plat des métatarsiens.

Espace de décomposition: vide à l'origine puis comblement en plusieurs temps.

Contenant: la bascule du crâne indique la présence d'un coussin sous la tête. Les dislocations et les contraintes observables sur le squelette ainsi que la bascule des dépôts mobiliers indiquent un aménagement complexe, avec un double contenant. Tout d'abord, on a déposé un cercueil cloué contenant le défunt et les objets de parure et accessoires vestimentaires. Puis on a construit un second contenant

avec couvercle, montant jusqu'en haut de la fosse mais plus court que le cercueil, les petits côtés du second contenant s'appuyant sur le cercueil. D'après la disposition des charnières en fer dans la fosse, le couvercle de ce contenant devait pouvoir s'ouvrir selon un système de vantaux, permettant ainsi un accès aisé aux dépôts. Ensuite les vases volumineux ont été déposés à l'intérieur du second contenant ou sur le cercueil. Le petit mobilier (parure ou outil) se trouvait à l'intérieur du cercueil, les récipients de toilette sur son couvercle ou à l'extérieur, les offrandes alimentaires et les chaussures à l'extérieur du cercueil.

Défunt

Conservation: moyenne.

Représentation: environ les deux tiers du squelette.

Âge au décès: adulte.

Sexe: féminin.

État sanitaire: hypoplasies légères sur incisives et canines. Maladies dégénératives non observables. Usure dentaire moyenne à importante sur incisives et molaires, tartre léger, caries moyennes sur molaires. Maladie parodontale moyenne à importante, 2 pertes *ante mortem* avec résorptions complètes sur la mandibule.

Pathologie: aucune sur les ossements conservés.

Stature: environ 158 cm ± 3,83.

Caractères discrets: racine des premières prémolaires supérieures bifide; perforation bilatérale du canal condyalaire et pont ptérygo-spinal gauche.

Mobilier

Objets 1 à 29, 32 à 56, 86 à 90, 95 à 98, 100 à 105: 69 clous de cercueil; *objets 30-31 et 57 à 60*: six agrafes du couvercle; *objet 61*: barillet (verre) à droite du crâne (à l'intérieur du cercueil) (basculée vers le crâne); *objet 62*: aryballe (verre) à droite du crâne (à l'intérieur

du cercueil) (basculée vers le crâne); *objet 63*: assiette (verre) à droite du crâne (à l'intérieur du cercueil) (basculée vers la paroi de la chambre); *objet 64*: petite bouteille carrée (verre) en avant des thoraciques (à l'intérieur du cercueil) (en position primaire?); *objet 65*: petite bouteille carrée (verre) à gauche du crâne (à l'intérieur du cercueil) (basculée vers le crâne); *objet 66*: coupe Chenet 302 en sigillée d'Argonne à gauche du crâne (posée sur le cercueil); *objet 67*: gobelet (verre) à gauche du crâne (à l'intérieur du cercueil) (basculé vers le crâne); *objet 68*: coupe (verre) à gauche de la scapula gauche (posé sur le bord du cercueil puis basculé à l'intérieur); *objet 69*: petit couteau en fer dans son fourreau à décor zoomorphe ajouré en alliage cuivreux entouré de tissu et muni d'une cordelette à droite du bras droit (à l'intérieur du cercueil); *objet 70*: grand bol (verre) à gauche du bras gauche (basculé vers les pieds) (à l'extérieur du cercueil); *objets 71-72*: chaussures posées à gauche du bras gauche sur l'objet 70 (à l'extérieur du cercueil); *objet 73*: jambon gauche (coxal, os longs postérieurs et bas de pattes gauches) et coxal droit de cochon immature (moins de 1 an) à gauche du genou gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 74*: marmite carénée en céramique commune sombre (Bassée 510) à droite du fémur droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 75*: poulet entier déposé dans objet 74 (à l'extérieur du cercueil); *objet 76*: chaussure à droite de l'objet 78, posée à l'envers (à l'extérieur du cercueil); *objet 77*: pot à épaulement et bord en bandeau (Bassée 116) en céramique commune sombre à droite de l'objet 78, debout contre la paroi de la chambre, écrasé sur place (à l'extérieur du cercueil); *objet 78*: plat de côtes de cochon de moins de 1 an (colonne et côtes gauches) à droite du tibia droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 79-80*: chaussures posées à droite et entre les tibia (à l'intérieur du cercueil); *objet 81*: élément alliage cuivreux + fragments de soufre + fragments de jais à droite du tibia droit (petite boîte décorée? posée sur objets 82-83) (à l'intérieur du cercueil); *objets 82-83*: chaussures à droite et en avant des pieds (posées à l'envers) (à l'intérieur du cercueil); *objet 84*: amphore régionale en céramique commune claire à pâte sableuse (AS6b) à droite contre la paroi de la chambre avec fragment cerise ou griotte carbonisée (contamination secondaire) (à l'extérieur du cercueil); *objet 85*: barillet (verre) aux pieds (posé sur le cercueil); *objets 91 et 108*: tiges de fer; *objets 92-94*: objets indéterminés en fer (liés à l'architecture de la tombe?); *objet 99*: fragment de miroir? (verre) (à l'intérieur du cercueil); *objets 106a et b*: chaussures posées à droite de l'épaule droite, à l'extérieur du cercueil; *objet 107*: chaussure posée à gauche de l'épaule gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 108*: tige en fer, à côté objet 73 (à l'extérieur du cercueil). Aucune trace d'utilisation conservée sur les mobiliers céramiques.

Chronologie

Mobilier: fin III^e-début IV^e siècle.

Conclusion

Femme adulte, inhumée habillée avec un abondant mobilier, dans un contenant rigide (cercueil cloué) lui-même déposé dans un coffrage.

Sépulture 125

Contexte

Encaissant: graveluche jaune beige indurée.

Fosse

Orientation: 260°.

Description: quadrangulaire à paroi verticale et fond plat.

Dimensions: longueur: 2,35 m; largeur: 1,68 m; profondeur: 1,10 m.

Comblement: contre les parois de la fosse, limon beige mêlé de graveluche. Au centre de la fosse, limon gris mêlé de graveluche pour la moitié supérieure, et limon gris de part et d'autre de cette couche,

argile et graveluche remaniée au contact avec les ossements. Plusieurs blocs de graveluche indurée entre les parois de la fosse et le squelette. *Relation stratigraphique*: recoupée par la tombe (?) 126, parallèle et tangente à la sépulture 113, recoupe la sépulture 111.

Mode d'inhumation

Position de l'individu: en décubitus (tête à l'ouest). Le crâne est en vue latérale gauche, la mandibule déconnectée. Atlas et axis sont déconnectés du crâne. Les membres supérieurs et inférieurs sont en extension, les mains plaquées contre les fémurs.

Espace de décomposition: vide à l'origine puis comblement en plusieurs temps.

Contenant: présence possible d'une enveloppe souple ou d'un vêtement. Les dislocations et les contraintes observables sur le squelette ainsi que la bascule des dépôts mobiliers indiquent un aménagement complexe, avec un double contenant. Tout d'abord, on a déposé un cercueil cloué contenant le défunt et les objets de parure et accessoires vestimentaires. Puis on a construit un second contenant avec couvercle, montant jusqu'en haut de la fosse mais plus court que le cercueil, les petits côtés du second contenant s'appuyant sur le cercueil. La disposition dans la fosse des charnières en fer permet de proposer le même système de couverture mobile que pour la sépulture 113. Ensuite les vases volumineux ont été déposés à l'intérieur du second contenant ou sur le cercueil. Le petit mobilier (parure ou outil) se trouvait à l'intérieur du cercueil, les récipients de toilette sur son couvercle ou à l'extérieur, les offrandes alimentaires et les chaussures à l'extérieur du cercueil.

Défunt

Conservation: mauvaise.

Représentation: environ les deux tiers du squelette.

Âge au décès: adulte âgé.

Sexe: féminin probable.

État sanitaire: hypoplasies légères et moyennes sur incisives et canines. Légère arthrose sur la nuque. Usure dentaire moyenne à importante, tartre léger, caries moyennes et profondes sur molaires. Maladie parodontale importante, pertes *ante mortem* non observables.

Pathologie: aucune sur les ossements conservés.

Stature: non estimable.

Caractères discrets: racine des premières prémolaires supérieures bifide; ouverture du foramen ovale gauche, pont ptérygo-basal droit.

Mobilier

Objets 1-4, 8-12, 15-24, 27-38, 41-54, 92-132: 86 clous de cercueil; *objet 5*: bouteille en céramique commune sombre à gauche du tibia gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 6*: coupelle (verre) à gauche du genou gauche (basculé vers la paroi nord de la fosse) (à l'extérieur du cercueil); *objet 7*: bol (verre) à gauche de la hanche gauche (basculé vers la paroi nord de la fosse) (à l'extérieur du cercueil); *objets 13-14, 66, 81, 89-91*: agrafes de couvercle en fer; *objets 25-26, 39-40*: chaussures au niveau des pieds (portées?) (posées sur le cercueil); *objet 55*: petite cruche (verre) à gauche du pied gauche (basculé vers la paroi est de la fosse) (à l'extérieur du cercueil); *objet 56*: fragment de miroir? (verre) à gauche du pied gauche (à l'intérieur du cercueil); *objets 57-58*: chaussures posées au niveau des pieds et à gauche du tibia gauche (à l'intérieur du cercueil); *objet 59*: manche de rasoir en ivoire avec soie en fer à gauche du tibia gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 60a*: carchésium (verre) à gauche du tibia gauche (basculé vers les pieds) (à l'extérieur du cercueil); *objet 60b*: bouteille hexagonale (verre) dans 60a, à gauche du tibia gauche (basculée vers les pieds) (à l'extérieur du cercueil); *objet 61*: jambon droit de porc de moins de 1 an (coxal, os longs postérieurs et bas de pattes droits, fragment de coxal gauche et fragment de sacrum) à gauche du fémur gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 62*: pot à onguent

(verre) à gauche du fémur gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 63*: clochette en fer (amulette) (à l'extérieur du cercueil); *objet 64*: base de merrain de cerf (amulette) (à l'extérieur du cercueil); *objet 65*: petit bol (verre) à gauche du fémur gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 67*: bouteille (verre) à gauche du crâne (basculé vers l'angle nord est de la fosse) (posé sur le cercueil); *objet 68*: assiette (verre) à gauche du crâne (à l'extérieur du cercueil); *objet 69*: gobelet Niederbieber 33 à dépressions en métallescente de Jaulges & Villiers-Vineux à gauche du crâne (basculé vers le crâne) (à l'extérieur du cercueil); *objet 70*: gobelet Niederbieber 33 en métallescente de Jaulges & Villiers-Vineux à gauche du crâne (basculé vers le crâne) (à l'extérieur du cercueil); *objet 71*: bol (verre) à gauche du crâne (basculé vers le crâne) (à l'extérieur du cercueil); *objet 72*: pot à col court et lèvres éversées en céramique commune sombre à gauche du crâne (basculé vers le crâne) (à l'extérieur du cercueil); *objet 73*: tasse tripode en céramique fine claire dorée au mica à droite du crâne, entre le cercueil et la chambre) (à l'extérieur du cercueil); *objet 74*: bracelet en ivoire et garniture en tôle de alliage cuivreux posée à droite du crâne (à l'extérieur du cercueil?); *objet 75*: coquille (verre) à droite du crâne (à l'extérieur du cercueil); *objet 76*: couvercle (de 73) en céramique fine claire à droite du bras droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 77*: coupe (verre) à droite du bras droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 78*: bol

(verre) à droite du bras droit (à l'intérieur du cercueil); *objet 79*: jatte, usagée, à lèvres éversées (Reims J4/Bassée 414) en céramique commune sombre kaolinitique (« craquelée bleutée ») à droite du bras droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 80*: gobelet à dépressions (verre) à gauche de la main gauche (à l'extérieur du cercueil); *objet 82*: applique circulaire en alliage cuivreux à gauche du crâne (parure?) (à l'extérieur du cercueil); *objet 83*: plat de côtes de porc de moins de 1 an (colonne, toutes les vertèbres sont fendues dans un plan sagittal, et côtes gauches) à droite du squelette (à l'extérieur du cercueil); *objet 84*: poulet complet déposé dans objet 79 (à l'extérieur du cercueil); *objet 85*: bague en os posée à droite du genou droit (à l'extérieur du cercueil); *objets 86-87*: chaussures posées à droite du genou droit (à l'extérieur du cercueil); *objet 88*: objet en fer indéterminé à droite de la jambe droite (à l'extérieur du cercueil).

Chronologie

Mobilier: fin III^e-début IV^e siècle.

Conclusion

Femme adulte, inhumée habillée avec un abondant mobilier, dans une enveloppe souple puis dans un contenant rigide (cercueil cloué) lui-même déposé dans un coffrage.

BIBLIOGRAPHIE

Sources inédites

Archives départementales de l'Aube

Série 3P: cadastre napoléonien

3P5024: Cadastre d'Arcis-sur-Aube, Section D dite du chemin de Saint-Rémi, feuille 1, parcelles 1-495, 1828.

Carte d'État-Major, 1820-1866.

Matrices d'Arcis-sur-Aube, 1841-1911.

Bibliographie

ACHARD-COROMPT N. *dir.*, 2015, *Compertrix 'Saint-Pierre' (Marne): des chasseurs cueilleurs du Mésolithique aux bâtisseurs gallo-romains*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2 vol., 536 p.

AHÜ-DELOR A., MOUTON VENAULT S., 2016, «Faciès céramiques et entités territoriales en Bourgogne et Champagne», in: BESSON C., BLIN O., TRIBOULOT B. *coord.*, *Franges urbaines et confins territoriaux: la Gaule dans l'Empire, Actes du colloque international, Versailles, 29 février-03 mars 2012*, Bordeaux, éd. Ausonius, p. 449-466 (*Mémoires*, 41).

AHÜ-DELOR A., LOUIS A., 2016, «Complémentarité et fonction des assemblages de vaisselle en verre et en céramique dans les tombes du III^e et IV^e siècle: exemples dans l'Aube», in: *Actes du congrès de la SFEACG, Autun, 2016*, Marseille, p. 227-234.

ALLAIS C., PIAT R., PIAT M., PIAT E., 2004, *Arcis-sur-Aube, 1900-2000: un siècle de mémoire illustrée*, Arcis-sur-Aube, Impr. Paton, 99 p.

ARVEILLER-DULONG V., 1985, *Le verre d'époque romaine du Musée archéologique de Strasbourg*, Paris, éd. de la Réunion des Musées nationaux, 320 p.

ARVEILLER-DULONG V., LEGOUX R., SCHULER R., 1996, *Les verres antiques*, Beauvais, Musée départemental de l'Oise, 110 p.

AUXIETTE G., 1995, «L'évolution du rituel funéraire à travers les offrandes animales des nécropoles gauloises de Bucy-le-Long

(450/100 avant J.-C.)», in: CHAIX L., OLIVE C., ROGUIN L. de, SIDI MAAMAR H., STUDER J. *dir.*, *L'animal dans l'espace humain, l'homme dans l'espace animal, Actes du 5^{me} colloque international 'HASRI', Genève, 23-25 nov. 1994*, p. 245-252 (*Anthropozoologica*, 21).

BARONE R., 1976, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. T. 1: *Ostéologie*, Paris, Vigot, 762 p.

BIENAIMÉ J., 1966, *Nécropole antique de 'la Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1966, SRA Champagne-Ardenne.

BIENAIMÉ J., 1967, *Nécropole antique de 'la Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1967, SRA Champagne-Ardenne.

BIENAIMÉ J., 1971, *Nécropole antique de 'la Perrière' à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Rapport sur les fouilles effectuées en 1971, SRA Champagne-Ardenne.

BINET E., en cours, *Amiens, Caserne Dejean (Somme)*, Rapport de fouille, Inrap Nord Picardie, Amiens.

BLAZOT F. *dir.*, BEL V., BONNET C., TRANOY L., 2009, *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité*, Paris, éd. du CNRS, 385 p. (*Gallia*, 66-1).

BOESELAGER D. von, 2012, «Römische Gläser aus Gräbern an der Luxenburger Strasse in Köln», *Kölner Jahrbuch*, 45, p. 7-527.

BOISSAVIT-CAMUS B., BUISSON J.-F., COURTAUD P., HOCHULI-GYSEL A., 1993, «La sépulture féminine de Pogné, hameau de la Grance Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)», *Aquitania*, XI, p. 147-188.

BONNABEL L. *dir.*, 2001, *La nécropole antique de Châlons-en-Champagne, à l'angle de la rue Thibault des murs et de la rue Alfred Neymarck*, Rapport de fouille, AFAN, Châlons-en-Champagne, 2 vol., 40 p.

BONNABEL L. *dir.*, 2010, *Damery (Marne) 'la Terrière': fouille d'une nécropole antique*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 64 p.

- BRULET R., 1990, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire: occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes au IV^e et V^e siècles*, 431 p., 99 fig. (*Trierer Zeitschrift*, 11).
- BRULET R., 1994, «La céramique du Bas-Empire à Tournai: importations et vaisselle locale», in: TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 oct. 1991*, Lille, p. 81-94 (*Revue du Nord*, h.s. - Archéologie, n° 4).
- BRUNET M., FORT B., à paraître, «Une série de couteaux du III^e siècle ap. J.-C. à fourreau à décor zoomorphe ajouré», in: *Actes de la 4^{ème} table ronde du groupe de travail 'Étude du mobilier métallique et de l'instrumentum'*, Suppl. au Bull. *Instrumentum*.
- BÜCKER C., 2012, «Verres de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Breisgau (Haut-Rhin, Allemagne)», in: ARVEILLER V., CABART H. dir., 2012, *Le verre en Lorraine et dans les régions voisines, Actes du colloque de l'AFAV, Metz, 18 et 19 nov. 2011*, p. 179-196, Montagnac, éd. M. Mergoïl (*Monographie Instrumentum*, 42).
- CABART H., 2008, «Une production originale du Nord de la France au IV^e siècle: les verres à décor de serpents», *Journal of Glass Studies*, 50, p. 31-50.
- CAILLET J.-P., 1985, *L'Antiquité classique, le haut Moyen Âge et Byzance au musée de Cluny: sculpture et décoration monumentales, petite sculpture, orfèvrerie et métallurgie*, Catalogue, Paris, éd. de la RMN, 269 p.
- CAMUS-CHARDON M., 1836, «Notice présentée à la société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Aube, sur les fosses funéraires et objets qu'elles contenaient découverts près de la ville d'Arcis», *Mémoires de la Soc. d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube*, 57, p. 102-117.
- CARTIER É., DENAIRE A., PUTELAT O., ROTH-ZEHNER M., 2007, *Ittenheim, Lotissement du Stade, Alsace, Bas-Rhin*, Rapport de fouille, Antea Archéologie, SRA d'Alsace, 2 vol., 141 p. et 115 p.
- CARTIER E., PUTELAT O., 2016, «Ittenheim 'Lotissement du Stade' (Bas-Rhin): une nécropole du Bas-Empire (350-450 après J.C.) et ses dépôts funéraires d'origine animale», in: KASPRZYK M., ACHARD-COROMPT N. dir., *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule II: sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est - actualité de la recherche, Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 sept. 2010*, Dijon, S.A.E., p. 201-224 (41^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- CHOQUENET C., 2015, *Prunay-Belleville (Aube), 'le Bas d'Avon': continuité d'un espace funéraire des enclos de l'Âge du Fer aux tombes du Bas-Empire*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 436 p.
- DAOULAS G., ACHARD-COROMPT N. avec la coll. de SANSON L., 2017, «Les végétaux associés aux rituels funéraires gallo-romains: la signification de la présence du Fromental (*Arrhenatherum elatius* ssp. *bulbosum*) dans le rejet d'un bûcher funéraire à Compertrix 'Saint-Pierre' (Marne)», in: DIETSCH-SELLAMI M.-F., HALLAVANT Ch., BOUBY L., PRADAT B. ed., *Plantes, produits végétaux et ravageurs, Actes des X^e rencontres d'archéobotanique, Les Eyzies-de-Tayac, 24-27 sept. 2014*, Bordeaux, Ass. Aquitania, p. 183-197 (36^{ème} suppl. à Aquitania).
- DEGOBERTIÈRE S. dir., 2008, *Saint-Parres-aux-Tertres 'Champs Reignes' (Aube)*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2 vol., 451 p. et 285 p.
- DENAJAR L., 2005, *L'Aube*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 704 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 10).
- DEPRAETÈRE-DARGERIE M., SENNEQUIER G., 1993, *Verre et merveilles: mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule*, Catalogue d'exposition, 17 oct. 1993-31 janv. 1994, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin, 124 p.
- DERU X. dir., 2014, *Durocortorum: la céramique de César à Clovis*, Reims, SAC, 350 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 107 - Archéologie urbaine, 11).
- DESENNE S., AUXIETTE G., DEMOULE J.-P., GAUDEFROY S., HENON B., TOUVENOT S., LEJARS T., 2009, «Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du 2^{ème} Âge du Fer en Picardie», in: PINARD E., DESENNE S. dir., *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer, Actes de la table ronde de Soissons, 6-7 nov. 2008*, Amiens, p. 173-186 (*Revue archéologique de Picardie*, 3-4).
- DUROST R., en cours, *Caurel 'le Village' (Marne)*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord.
- DUTOO D., CABART H., CHOSSENOT M., PARESIS C., 2009, *Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit 'les Petites Corvées': zone funéraire de la transition âge du Bronze-âge du Fer jusqu'au IV^e s. de notre ère*, Reims, SAC, 99 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 101-4).
- FELLER G., HOERNER M., 1994, «Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine», in: TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 oct. 1991*, Lille, p. 95-115 (*Revue du Nord*, h.s., - Archéologie, n° 4).
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 509 p. (12^{ème} suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*).
- FEYEUJX J.-Y., 2003, *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, Paris, de Bocard, 283 p., 79 pl.
- FLOUEST J.-L., STEAD I.M., 1979, *Iron Age cemeteries in Champagne: the third interim report on the excavations carried out between 1971 and 1978*, London, British Museum, 49 p. (*Occasional Paper*, 6).
- FOY D., 2010, *Les verres antiques d'Arles: la collection du Musée départemental Arles antique*, Paris, éd. Errance, 525 p.
- FOY D., NENNA M.-D. dir., 2006, *Corpus de signatures et marques sur verres antiques - La France*, vol. 1, Aix-en-Provence, AFAV, 140 p.
- FOY D., NENNA M.-D. dir., 2006, *Corpus des signatures et marques sur verres antiques*, vol. 2, Aix-en-Provence AFAV, 507 p.
- FREMERSDORF F., 1959, *Römische Gläser mit Fadenaufgabe in Köln: Schlangenfadengläser und Verwandtes*, Köln, Verl. der Löwe, 83 p., 136 p. de pl. (*Die Denkmäler des römischen Köln*, Bd V).
- FREMERSDORF F., 1984, *Die farblosen Gläser der Frühzeit in Köln, 2. und 3. Jahrhundert*, Köln, 144 p. (*Die Denkmäler des römischen Köln*, Bd IX).
- GAMA F. dir., BORDERIE Q., FECHNER K., KROPP R., NICOSIA C., PÉTRONILLE M., SANSON L., WIETHOLD J., 2013, *Metz, Moselle 'ZAC du quartier de l'amphithéâtre parking (zones 6 et 7 - 2006) et voie est-ouest, îlot Hissette (zones 11, 12, 13 et 15 - 2007): les abords du grand amphithéâtre de Metz durant l'Antiquité*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Metz, 5 vol.
- GESTREAU R., JEMIN R., 2010, *Arcis-sur-Aube 'Le Prieuré' (10): un ensemble funéraire et culturel gallo-romain*, Reims, SAC, 234 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 103-2).
- GOUDIER C., 1969, *Chantier de fouilles archéologiques de Bercenay-en-Othe (Aube) 'Les Gros Poiriers', Campagne 1969*, SRA de Champagne-Ardenne.
- GOUDIER C., 1971, *Chantier de fouilles archéologiques de Bercenay-en-Othe (Aube) 'Les Gros Poiriers', Campagne 1971*, SRA de Champagne-Ardenne.
- GRÜNEWALD M., 2012, «Étude typo-chronologique du verre de l'Antiquité tardive trouvé à Mayen: les bouteilles Isings 132 (Allemagne)», in: ARVEILLER V., CABART H. dir., 2012, *Le verre en*

- Lorraine et dans les régions voisines, *Actes du colloque de l'AFAV, Metz, 18 et 19 nov. 2011*, p. 197-210, Montagnac, éd. M. Mergoïl (*Monographie Instrumentum*, 42).
- HANUT F., 2006, «La vaisselle à décor vermiculaire en Belgique: chronologie et utilisation», in: CREEMERS G., DEMARSIN B., COSYNS P. dir., *Roman glass in Germania inferior: interregional comparisons and recent results, Proceeding of the International Colloquium, Vrijdag, 13 mei 2005*, Tongeren, Gallo-Romeins Museum, p. 114-125.
- HEGI G., 1995, *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*, Bd IV, Teil 2 B, *Spermatophyta: Angiospermae: Dicotyledones*, Berlin, Wien, Blackwell Wissenschafts-Verlag, 542 p., 2^{ème} éd. 1995.
- HEIDINGER A., VIROULET J.-J., 1986, *Une nécropole du Bas-Empire à Sierentz (fin du IV^e s. ap. J.-C.)*, Uffheim, Soc. d'Histoire de la Hochkirch, 147 p.
- HÖPKEN C., 2012, «Les verreries du sanctuaire de Jupiter Dolichenus à Doliche (Turquie), issues d'une couche de destruction datée de 256 ap. J.-C.», *Bull. de l'AFAV 2012*, p. 37-39.
- JOLY D., GARDAIS C., SELLES H. dir., 1988, *Chartres 1978-1988: 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, Ass. pour le Développement de l'Archéologie urbaine à Chartres, Chartres, 172 p.
- LABHARDT J., 1974, «Caractères dentaires non métriques d'une population du haut Moyen Âge (Ain, France)», *Archives suisses d'Anthropologie générale*, 38, 2, p. 81-118.
- LANDES Ch., CAYZAC N., CHENNOUFI S., DAMELET L., 2002, *La mort des notables en Gaule romaine, Catalogue de l'exposition*, Lattes, Musée archéologique Henri-Prades, 256 p.
- LEBLOND C., 2012, «Le mobilier en verre d'une nécropole d'époque gallo-romaine à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or)», *Bull. de l'AFAV 2012*, p. 17-20.
- LEFEBVRE A., MONDY M., CABARD H., DECANter F., FELLER M., 2013a, «Premières données sur l'archéologie funéraire de l'Antiquité tardive dans la cité des Médiomatriques: l'exemple d'Uckange (Moselle)», *R.A.E.*, t. 62, p. 263-281.
- LEFEBVRE A. dir., BRAGUIER S., BRESSOUD A., CABART H., DOHR M., GUIRAUD H., LAFFITE J.-D., MICHEL K., THIÉRIOT F., VERDELET F., WIETHOLD J., 2013b, *Grostenquin, Moselle 'Route de Linstroff – Lotissement Saint-Jean'*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Metz, 207 p.
- LEPETZ S., 1996, *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens, R.A.P., 174 p. (*Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 12).
- LORIDANT F., DERU X., 2009, *Bavay: la nécropole gallo-romaine de 'La Fache des Près Aulnois'*, Villeneuve d'Ascq, 259 p. (*Revue du Nord*, h.s. - *Art et archéologie*, 13).
- LOUIS A., 2008, *Châlons-en-Champagne (Marne) '6/8 rue des Meules - 99/101 rue Léon Bourgeois'*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 3 vol., 214 p., 68 et 77 p.
- LOUIS A., 2012, 'La place du mobilier en verre dans les sépultures gallo-romaines de Champagne-Ardenne (France)', in: *Actes du 18^{ème} congrès de l'Ass. Intern. de l'Histoire du Verre, Thessalonique, 21-25 sept. 2009*, Thessalonique, Ziti Publ., p. 190-196.
- MACGREGOR A., 1985, *Bone, antler, ivory and horn: the technology of skeletal materials since the Roman period*, London/Sydney/Totowa, Croom Helm, 245 p.
- MÉNIEL P., 1995, «Les animaux dans les offrandes de sept nécropoles de la période romaine», in: CHEVALLIER R., BOURDY F. dir., *Homme et animal dans l'Antiquité romaine, Actes du colloque du Centre de Recherches A. Pigagniol, Nantes, 29 mai-1^{er} juin 1991*, p. 145-162 (*Caesardunum* n° hors série).
- MÉNIEL P., 2001, *Les Gaulois et les animaux*, Paris, éd. Errance, 127 p. (*Coll. des Hespérides*).
- MOOR M., 1975, «Der Ulmen-Ahornwald (Ulmo-Aceretum Issler 1926)», *Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft Bull. de la Soc. botanique Suisse*, 85 (3), Genève, Soc. botanique de Genève, p. 187-203.
- MORIN-JEAN, BABELON E., 1913, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain: essai de morphologie et de chronologie*, Paris, éd. H. Laurens, 306 p.
- MOUTON-VENAULT S., AHÛ DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., 2015, «Évolution des répertoires céramiques culinaires en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère», *R.A.E.*, t. 64, p. 163-223.
- MURAIL P., 1996, *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique: une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 264 p.
- NICOLAS D., 2012, *Les Ardennes*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 512 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 08).
- PAGNOUX C., 2011, *Alimentation et commerce dans la capitale de Gaule Belgique (I^{er}-III^e siècles): l'apport de la carpologie*, Mémoire du master 2 sous la dir. de Ch. Petit et V. Zech-Matterne, Paris, Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne, 100 p.
- PARESYS C., 2009, «Étude anthropologique de la nécropole gallo-romaine de Lavau», in: DUTOO D., CABART H., CHOSSENOT M., PARESYS C., 2009, *Étude de la nécropole gallo-romaine de Lavau (Aube), lieu-dit 'les Petites Corvées': zone funéraire de la transition âge du Bronze-âge du Fer jusqu'au IV^e s. de notre ère*, Reims, SAC, p. 91-99 (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 101-4).
- PARESYS C. dir., 2011, *Arcis-sur-Aube, Aube, 40 route de Troyes: nécropole du Bas-Empire*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 182 p.
- PARESYS C., 2012, «Aménagements en bois dans les inhumations du Bas-Empire d'Arcis-sur-Aube (Champagne-Ardenne): identification et analyse», in: CARRÉ F., HENRION F. dir., *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches? Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 oct. 2009*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, p. 283-289 (*Mémoires de l'AFAM*, XXIII).
- PARESYS C., LE GOFF I. dir., 2015, *La société antique: paysages et pratiques funéraires en Champagne-Ardenne*, Reims, SAC, 135 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 106-2).
- PARESYS C., BRUNET M., FORT B., 2015, «Ces objets venus d'ailleurs... Images des échanges dans les tombes champenoises de La Tène ancienne au Bas-Empire», in: NAUDINOT N., MEIGNEN L., BINDER D., QUERRÉ G. dir., *Les systèmes de mobilité de la Préhistoire au Moyen Âge, Actes des XXXV^{èmes} rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 14-16 oct. 2014*, Antibes, APDCA, p. 431-442.
- PÉZENNEC A., SINQUIN J.-B., 2016, *Arcis-Sur-Aube (10), Le Chalet*, Rapport final d'opération archéologique, SRA de Champagne-Ardenne/Limoges, Éveha, 596 p.
- POUGET N. dir., DELOR-AHÛ A., KAURIN J., LE GOFF I., LOZAHIC Y., WIETHOLD J., 2010, *Saint-Memmie (Marne), avenue du Maréchal Juin/rue des Pâtures, 'La Trussonnerie': une nécropole du Haut-Empire*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 3 vol.
- POULAIN T., 1978, «Étude des offrandes alimentaires», *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, p. 199-230.
- POULAIN T., 1985, «Analyse des offrandes alimentaires», in: PITON D., *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, 373 p. (*Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, 20).

- PREISS S., 2003, *Approche des rituels funéraires gallo-romains, à travers l'étude carpologique d'une nécropole du III^e siècle à Faulquemont, Moselle*, Mémoire de D.E.A. «Environnement et Archéologie», Paris, 76 p., annexes.
- PRICE J., COTTAM S., 1998, *Romano-British glass vessels: a handbook*, Walmgate, York, Council for British Archaeology, 234 p. (*Practical handbook in Archaeology*, 14).
- RAVAUX J.-P. dir., 1992, *La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye, Musée de Châlons-en-Champagne*, Châlons-en-Champagne, éd. Soc. des amis des musées de Châlons-sur-Marne, 494 p.
- RIHA E., 1979, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft, 222 p. (*Forschungen in Augst*, 3).
- ROBIN L., 2011, «Le mobilier en verre de la tombe de Saint-Médard-des-Prés (Vendée)», *Corpus des signatures et marques sur verre 2*, Lyon-Aix-en-Provence, AFAV, p. 139-153.
- RÜTTI B., 1991, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum, 370 p. (*Forschungen in Augst*, 13/1 et 2).
- SANSON L., 2013, *Arcis-sur-Aube (Aube) 'le Châlet': un espace funéraire antique à Arcis-sur-Aube*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 58 p.
- SCHULER R., 1995, «Nécropoles et sépultures d'époque gallo-romaine à Beauvais: état des connaissances», *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 49-140.
- SCHWEINGRUBER F. H., 1990, *Anatomie microscopique du bois: identification de matériel récent et subfossile d'essences de l'Europe centrale en tenant compte de la variabilité de structure du bois de tronc et de branche*, Teufen, Kommissionsverlag F. Flück-Wirth, 3^{ème} éd., 226 p.
- SÉGUIER J.-M., 2004, «Les amphores régionales dans l'espace sénon: l'exemple du secteur de confluence Seine-Yonne», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Vallauris, 20-23 mai 2004*, p. 381-402.
- SÉGUIER J.-M., 2007, «La vaisselle domestique des I^{er} et II^e siècles après J.-C. dans le secteur Seine-Yonne: faciès et évolution des corpus», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*, p. 223-274.
- SÉGUIER J.-M., 2011, «La céramique du Bas-Empire du secteur Saint-Yonne: productions, typologie et proposition de classement chronologique des ensembles», in: VAN OSSEL P. dir., *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, p. 13-44 (*Dioecesis Galliarum*, Document de travail n° 9).
- SÉGUIER J.-M., DELAGE R., 2009, «Les assemblages de céramique du III^e s. apr. J.-C. dans le secteur Seine – Yonne: datation, faciès et approvisionnements», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 21-24 mai 2009*, p. 501-562.
- SENNEQUIER G., 2013, *La verrerie romaine en Haute-Normandie, Montagnac*, éd. M. Mergoïl, 374 p., 744 fig. (*Monographie instrumentum*, 45).
- SOMMERARD E. du, 1884, *Catalogue et description des objets d'arts de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance exposés au Musée*, Paris, éd. Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 746 p.
- STEAD I.M., FLOUEST J.-L., RIGBY V., 2006, *Iron Age and Roman burials in Champagne, Oxford, Oxbow Book*, 345 p.
- THIOL S. dir., 2015, *Ramerupt 'Cour Première' (Aube): occupations néolithiques, enclos funéraires protohistoriques et nécropole tard antique*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 438 p.
- VANPEENE N., 1993, *Verrerie de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de Rech. archéologiques du Vexin français, 101 p. (*Cahier archéologique*, 8).
- WIETHOLD J., 2000, «Die Pflanzenreste aus den Aschengruben: Ergebnisse archäobotanischer Analysen», in: MIRON A. ed., *Archäologische Untersuchungen im Trassenverlauf der Bundesautobahn 8 im Landkreis Merzig-Wadern*, Sarrebruck, Staatliches Konservatoramt des Saarlandes, p. 131-152 (*Bericht der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland*, Beiheft, 4).
- WIETHOLD J., 2010, «Cerises, prunes, pêches et olives: les macrorestes végétaux des puits gallo-romains», in: DECHEZLEPRÊTRE T. dir., *Sur les traces d'Apollon: Grand la gallo-romaine*, Paris, Somogy Editions d'Art, p. 58-63.